
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016

Bogart
2016

JACQUES BOGART S.A.

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2016

Attestation du Rapport Financier Annuel

Rapport de gestion

Rapport RSE

Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Jacques Bogart

Comptes consolidés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat global des gains et pertes consolidés

Tableau d'évolution des capitaux propres et consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Notes annexes aux états financiers consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Comptes annuels

Bilan

Compte de résultat

Tableau d'évolution de la situation nette

Tableau des flux de trésorerie

Annexe aux comptes annuels

Résultats au cours des cinq derniers exercices

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

JACQUES BOGART

PARIS

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant l'exercice, de leur incidence sur les comptes annuels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Paris, le 28 avril 2017

David Konckier
Président Directeur Général

JACQUES BOGART
Société anonyme au capital de 1.194.820,94 €
Siège social : 76/78 avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 304 396 047 (75 B 06343)

Rapport de gestion
Exercice clos au 31 décembre 2016

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire Mixte, Ordinaire et Extraordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

LE GROUPE BOGART

Jacques Bogart est spécialisé dans la production et la commercialisation de produits de parfumerie et de cosmétique.

L'activité «Diffusion» s'organise autour de 2 familles de produits :

- **parfums** : Le CA généré en 2016 est de 34 M€, par rapport à 31 M€ en 2015.
Marques détenues en propre : Bogart, Ted Lapidus, Carven et Euroluxé.
Licences de parfums : Chevignon et Naf Naf.
- **cosmétiques** : Le CA généré en 2016 est de 8 M€ contre 9 M€ en 2015.
Marques détenues en propre : Méthode Jeanne Piaubert, Stendhal et April.

La commercialisation des produits est assurée en France par un réseau de parfumeries sélectives et à l'international par des distributeurs locaux et via les filiales du Groupe.

Les filiales françaises du Groupe distribuent les produits dans le monde entier.

Deux d'entre elles, produisent, conditionnent les produits du Groupe, et assurent les services de préparation et d'expédition des commandes à travers ses propres sites.

Les marques du Groupe sont distribuées en Belgique, en Allemagne et Autriche, en Espagne, au Portugal et en Chine par des sociétés commerciales implantées dans ces marchés et filiales de Jacques Bogart SA.

Les licences concédées au groupe représentent une part peu significative du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

L'activité «Boutiques» est réalisée à travers notre réseau de distribution en propre :

- En France : un réseau sélectif de 33 boutiques.
- En Allemagne : un réseau sélectif de 80 boutiques et 7 franchises
- En Israël : un réseau sélectif de 37 boutiques

Le CA généré est de 62 M€ en 2016 contre 54 M€ en 2015. A périmètre égal, le CA 2016 est stable à 54 M€.

L'activité «Licences»: le Groupe octroie des contrats de licences par le biais de sa filiale Ted Lapidus, propriétaire de la marque Ted Lapidus, les revenus de ces licences s'élèvent à 1,6 M€.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2016, le périmètre du groupe Jacques Bogart a été modifié comme suit :

La société April GmbH, créée en fin d'année 2016, filiale à 100% de la société Jacques Bogart SA, a fait l'acquisition des sociétés Parfumerie HC GmbH et HC Verwaltungs GmbH. Ces sociétés disposent d'un réseau de 80 parfumeries et 7 franchises principalement réparties dans les centres villes du nord de l'Allemagne.

Les filiales Jacques Bogart UK et April Portugal ont été liquidées au cours de l'exercice et sont donc sorties du périmètre.

Chiffres clés

En milliers d'euros	31/12/16	31/12/15	Variation 2016/2015
Chiffres d'affaires	104 163	95 110	+10%
Produits des licences	1 579	2 371	-33%
Résultat opérationnel	10 906	13 209	-17%
Résultat financier	(1 746)	(1 838)	-5%
%			
Résultat avant impôt	9 160	11 371	-19%
Résultat net	8 514	7 891	+8%

Chiffre d'affaires par zone géographique

En millions d'euros	31/12/2016	31/12/2015	Variation
France	27	26	+4%
Europe hors France	49	45	+9%
Moyen Orient	14	14	-%
Amérique	9	7	+29%
Afrique	2	1	+100%
Asie	3	2	+50%
TOTAL	104	95	+9%

Chiffre d'affaires par activité

En millions d'euros	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Activité Diffusion	42	41	+2%-
Activité Boutiques	62	54	+15%
TOTAL	104	95	+9%

Evolution du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe en 2016 s'inscrit à 10 906 K€ contre 13.209 K€ en 2015, soit 10 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2016.

Pour rappel, le résultat opérationnel 2015 tient compte d'un abandon de compte courant d'associé de 2 000 K€.

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe de (1 746) K€ se décompose comme suit :

Intérêts perçus	98 K€
Intérêts et charges assimilées	(1 271) K€
Résultat de change	206 K€
Charge nette sur cessions de valeurs mobilières	(142) K€
Dotations nettes aux amortissements et provisions	309 K€
Perte sur créances liées à des participations	(987) K€
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	41 K€

Résultat net

La Société JACQUES BOGART SA a établi des comptes pour l'ensemble des Sociétés entrant dans le périmètre de consolidation défini à l'article L 233-16 du Code de Commerce dont la liste figure sur la plaquette qui vous sera remise lors de l'Assemblée.

Ces comptes consolidés de l'exercice 2016 que nous soumettons à votre approbation, font ressortir un bénéfice net part du Groupe de 8 513 613 € contre 7 890 884 € sur l'exercice 2015.

Ce résultat net tient compte des éléments suivants :

- la hausse du chiffre d'affaires
- La marge brute impactée de destructions significatives
- la hausse contenue des autres charges d'exploitation
- La contribution positive de l'acquisition du groupe Parfumerie HC

Endettement financier

- L'endettement financier net du Groupe BOGART s'élève à 24 400 K€.

- A fin 2016, l'endettement brut du Groupe est constitué (en K€) :

Emprunts obligataires	7 840
Compte courant d'actionnaires	4 500
Emprunts auprès d'établissements de crédit	23 922
Emprunt sur acquisition en crédit-bail	2 201
Concours bancaires	21 226

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration définit et supervise le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Utilisation des instruments financiers

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises, principalement sur le Dollar américain et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de cette devise.

La politique de risque de change de la société vise à couvrir les créances commerciales en Dollar américain de l'exercice, cette couverture n'est pas systématique.

Le Groupe considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe est soumis à des covenants bancaires.

Les covenants attachés aux principaux emprunts contractés par la société-mère sont les suivants :

- dettes financières nettes/EBITDA $\leq 3,00$
- dettes financières nettes/fonds propres $\leq 1,00$

En 2016, ces covenants sont respectés.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le service de recherche et de développement de la société JACQUES BOGART SA fournit à ses filiales opérationnelles l'ensemble des informations nécessaires au développement de nouveaux produits. Des études scientifiques avec des performances à atteindre sont réalisées en collaboration avec les responsables de chaque marque.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe Bogart entend poursuivre sa croissance vertueuse en 2017.

Le Groupe attend pour l'exercice 2017 une belle dynamique de son activité Diffusion, avec notamment le déploiement de sa marque CARVEN auprès des chaînes de distribution sélectives et de son propre réseau. La société est confiante quant à sa progression, portée par les bonnes performances des lignes classiques Carven pour Homme et Carven Le Parfum ainsi que le lancement d'une collection de 7 nouvelles fragrances exclusives.

Suite à l'acquisition du Groupe HC Parfümerie en décembre 2016 (87 parfumeries en Allemagne), l'intégration de ces parfumeries va se poursuivre naturellement en 2017, ce qui permettra au Groupe Bogart d'affirmer sa position de distributeur européen, d'accélérer sa croissance à l'international et de multiplier par deux son réseau de boutiques en propre.

Cette première implantation en Allemagne, dans l'activité retail, est parfaitement en ligne avec le plan stratégique du Groupe et assure un important effet de levier pour soutenir la croissance attendue en 2017 sur l'ensemble des marques de la société.

Le modèle d'intégration verticale du Groupe arrive à un niveau de maturité qui lui permet de renforcer l'augmentation de son chiffre d'affaires et de ses parts de marché. Par ailleurs, la société reste à l'écoute d'opportunités pour continuer à augmenter son réseau de boutiques en propre et ainsi conquérir des parts de marchés en Europe sous sa marque APRIL.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2016

La société April GmbH, créée en novembre 2016, filiale à 100% de Jacques Bogart SA, a fait l'acquisition au cours du mois de décembre 2016 de 100% des titres des sociétés Parfumerie HC GmbH et Parfumerie HC Verwaltungs GmbH disposant d'un réseau de 80 parfumeries et 7 franchises principalement réparties dans les centres villes au nord de l'Allemagne.

Le groupe a pris la décision de l'arrêt de l'activité de sa filiale Jacques Bogart Italie, filiale qui devrait être liquidée au cours de l'année 2017.

Les filiales Jacques Bogart UK et April Portugal ont été liquidées au cours de l'exercice.

De la même manière, l'exploitation de la licence Lee Cooper a été arrêtée. Par ailleurs, le renouvellement de la licence Naf Naf est actuellement en cours de négociation.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

SUR LES AMORTISSEMENTS

Conformément à la législation en vigueur, il a été procédé aux amortissements nécessaires pour que le bilan soit sincère et donne une image fidèle de la Société.

SUCCESSALES EXISTANTES

Perfumes y Diseno Beauty Advisor SL (Portugal): succursale de J.Bogart Espana SL

FILIALES ET PARTICIPATIONS

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris les participations suivantes :

- 100% de April Parfumerie GmbH (Allemagne)

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

- Néant

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a cédé les participations suivantes :

- Néant

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Il est rappelé que la société BOGART a conclu le 16 décembre 2015 un contrat de liquidité avec la société Louis Capital Markets.

L'assemblée générale mixte des Actionnaires en date du 10 juin 2016 a autorisé le Conseil d'administration, pendant une durée de 18 mois à compter de cette Assemblée, à opérer sur les actions de la société dans des conditions et limites prévues par les textes, avec pour finalité, notamment, d'animer le marché secondaire ou la liquidité des titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les opérations réalisées par la Société dans le cadre du contrat de liquidité et intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

En euros	Nombre de titres	Cours Moyen	Cours fin de période	Valeur	Valeur de fin de période	Ecart
Au 31.12.15	8 767	10,85		95 152,54		
Acquisition	49 368	11,98		591 430,18		
Cession	47 097	11,49		540 912,24		
Au 31.12.16	11 038	13,20	13,29	145 670,48	146 695,02	+ 1 024,54

Par ailleurs, il est proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016 de renouveler ce programme sous réserve des restrictions législatives et réglementaires applicables.

En résumé, ce nouveau programme de rachat par la société de ses titres serait le suivant :

a) Objectifs :

- remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ainsi que réaliser toutes les opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marchés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera ;
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport, dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action), sous réserve de l'adoption par la précédente Assemblée Générale ;
- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société ou d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans les conditions et selon les modalités fixées par la réglementation et les pratiques de marché reconnues, notamment les décisions de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 22 mars 2005 et 1er octobre 2008, et conforme à la charte de déontologie AMAFI du 8 mars 2011 reconnue par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 21 mars 2011 ;
 - o sous condition suspensive de l'adoption de résolution relative à l'attribution gratuite des actions dans les conditions prévues par ladite résolution.

b) Limite :

10% du nombre de titres composant le capital, ce qui à ce jour correspond à 1 action, ramenée à 5 % pour les actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

c) Conditions financières :

Prix maximum d'achat par action : 30 euros.

Montant maximum global affecté au programme de rachat d'actions autorisé : 20.000.000 euros.

d) Durée de l'utilisation :

A compter de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2016, pour 18 mois au plus, étant précisé que l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 annulera la précédente autorisation et le précédent programme et y substituera, sans discontinuité, la nouvelle autorisation.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016.

Il n'existait aucune participation des salariés (administrateurs non compris) au capital social le 31 décembre 2016.

INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

La composition du capital de la Société JACQUES BOGART SA est la suivante :

	Actions	% actions
S.B.N.	8 241 460	52,57
L.D.J.	4 842 879	30,89
David KONCKIER	712 560	4,55
Régine KONCKIER	60	NS
Jacques KONCKIER	60	NS
Total concert familial	13 797 019	88,01%
Public	1 878 002	11,99%
TOTAL	15 675 021	100,00%

Participation dans le capital

En application de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous donnons les indications suivantes en fonction des informations reçues en vertu des dispositions des articles L 233-7 et L 233-12 du même Code :

I – Identité des personnes morales ou physiques détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social au 31 décembre 2015 :

- plus du quart : SC L.D.J
- plus de la moitié : SC SBN

II – Participation dans d'autres Sociétés :

Nos diverses participations au 31 décembre 2016 figurent dans l'annexe aux comptes sociaux.

VARIATIONS DU COURS DU TITRE BOGART

31 décembre 2015 : 11,44 €
31 décembre 2016 : 13,29 €

Année 2016 :

Cours le plus haut : 14,55 €
Cours le plus bas : 9,79 €

INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Nous vous exposons ci-après les informations qui doivent figurer dans le rapport de gestion des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-100-3 du code de commerce relatif aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Aucun des éléments mentionnés par l'article L. 225-100-3 du Code du Commerce n'aurait d'incidence en cas d'offre publique à l'exception des sujets suivants :

- la structure du capital de la Société, mentionnée dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires et mise en ligne sur le site web de la Société ;
- les prises de participation directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12, mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires et mises en ligne sur le site web de la Société ;
- suite à l'adoption des résolutions lors de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2016 dont la liste figure en annexe, le Conseil d'Administration bénéficie des délégations de pouvoir concernant l'émission et le rachat d'actions.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, le Conseil d'administration doit rendre compte, dans son rapport de gestion, des délégations en cours de validité qui lui ont été accordées par l'assemblée générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Est joint au présent rapport le tableau récapitulant les délégations en cours de validité qui ont été consenties à votre Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Le solde fournisseurs se décompose comme suit :

	<u>Inférieur à 60 jours</u>	<u>Supérieur à 60 jours</u>	<u>Total</u>
<u>au 31/12/2015</u>	265.703 €	54.666 €	320.369 €
<u>au 31/12/2016</u>	384.045 €	61.474 €	445.519 €

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET L.225-86 DU CODE DE COMMERCE

1/ Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et autorisés par un conseil d'administration, dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016

En application des articles L225-38 et L.225-40 du code de commerce, nous vous rappelons les conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Cautions et lettres d'intention

S.A.S. Stendhal

- Emission de lettre d'intention au profit des banques de cette filiale à hauteur de 835 000 euros.

S.A.S. Athénais

- Emission de lettre d'intention au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 1 140 000 euros.
- Cautions solidaires données au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 2 109 785 euros.

April Cosmetics Perfumes Chain Stores Ltd

- Caution donnée au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 26 088 000 NIS.

Parfums Jacques Bogart S.A.S.U.

- Emission de lettre d'intention au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 2 640 000 euros.

Société Distribal S.A.S.

- Emission de lettre d'intention au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 500 000 euros.

S.A.S April :

- Caution solidaire donnée au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 3.135.857 euros au 31 décembre 2016 afin de garantir un prêt servant à financer l'acquisition de 13 fonds de commerce, ainsi que le financement d'une partie des stocks de ces fonds.
- Caution solidaire donnée au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 1.729.447 euros afin de garantir un prêt servant à financer l'acquisition de 8 fonds de commerce, ainsi que le financement d'une partie des stocks de ces fonds.

S.A.S. Sariel

Personne intéressée : Monsieur Jacques Konckier, président de la société Sariel et administrateur de la société Jacques Bogart S.A.

Le conseil d'administration du 29 avril 2009 a pris acte de la situation quant aux demandes de mainlevée des différentes garanties bancaires données par la société Jacques Bogart S.A. en faveur de ses anciennes filiales, les sociétés Richer Montmartre S.A.S., Immobilière Cécile S.A.S., S.C.I. Lou Pinet, Benkirai Hôtel S.A.S., Ypérion Technology S.A.S. et Jacquelot Pe S.A.S., actuellement maintenues et contregaranties par la société Sariel S.A.S. De plus, le conseil d'administration du 1^{er} décembre 2009 a autorisé le maintien de l'engagement de la société Jacques Bogart S.A. en qualité de caution solidaire notamment des sociétés Richer Montmartre S.A.S., Immobilière Cécile S.A.S. et S.C.I. Lou Pinet.

Dans le cadre de crédits sollicités antérieurement par les sociétés sus mentionnées auprès des banques du groupe, la société Jacques Bogart avait été appelée à s'engager à l'égard de ces établissements bancaires sous forme de cautions bancaires et de lettres d'intention pour un montant total utilisé de 2 704 000 euros, soit :

	<u>Montant utilisés</u> K€uros
Cautions	
▪ S.C.I. Lou Pinet	1 237
▪ Richer Montmartre S.A.S.	<u>1 190</u>
	<u>2 427</u>

Lettres d'intention	
▪ Jacquelot PE S.A.S.	<u>277</u>
	<u>277</u>
Total	<u>2.704</u>

Les établissements financiers ayant exigé le maintien des garanties antérieures données par la société Jacques Bogart S.A, cette dernière a obtenu de la société Sariel S.A., cessionnaire, une lettre de contre garantie desdits engagements, étant précisé que les établissements financiers disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements sur les fonds de commerce des sociétés concernées pour les crédits bancaires consentis.

2/ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice 2016

Cautions et lettres d'intentions

Athénaïs S.A.S. :

- Lettres d'intentions données au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 800.000 euros.

April S.A.S. :

- Caution solidaire donnée au profit d'une banque de cette filiale à hauteur de 855.000 euros.

April Parfumerie GmbH

- Garantie bancaire à première demande, pour le compte de la filiale April Parfümerie GmbH, auprès de la banque LCL à hauteur de 4.668.900 €.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

En application des dispositions de l'article L 225-102-1, alinéa 5 du Code de commerce, nous vous présentons les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société ainsi que ses engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités et en faveur de l'économie circulaire:

Informations en matière de responsabilité sociale et environnementale

L'Établissement principal du Groupe Bogart a des besoins limités en consommation d'eau et d'énergie pour l'utilisation des locaux à des usages bureautiques dans les locaux commerciaux et administratifs où sont localisées 60 personnes.

Le siège social est un établissement servant de domiciliation officielle aux sociétés du Groupe pour lequel aucun effectif n'est présent.

La société évolue dans un secteur d'activité peu polluant et ne présentant pas de risques majeurs pour l'environnement. Néanmoins, elle cherche à optimiser ses outils industriels et sa logistique pour réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de CO₂

Le groupe dispose de deux sites industriels ; un qui fabrique et conditionne la partie Cosmétique, basé à Mourenx près de Pau dans les Pyrénées Atlantiques. L'autre, basé à Pacy-sur-Eure en Normandie, entre Paris et Le Havre, qui conditionne toute la parfumerie et est en charge de la Logistique des deux activités parfumerie et cosmétique.

Au présent rapport sont joints le rapport RSE et le rapport de vérification établi par le bureau Veritas.

PRESENTATION DES COMPTES ET ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE

La Société JACQUES BOGART SA est la Société holding du Groupe. Elle fournit à ses filiales opérationnelles des prestations de services matérielles et intellectuelles qu'elle facture. La Société a clôturé son exercice avec un chiffre d'affaires de 8.700.047 € au 31 décembre 2016, contre 8.579.127 € au 31 décembre 2015.

Le résultat net comptable de l'exercice s'inscrit à 4.820.457 €, contre 4.243.911 € au 31 décembre 2015.

Affectation des résultats

Les comptes de la Société JACQUES BOGART SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 font ressortir un résultat net d'un montant de 4.820.456,69 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 4.820.456,69 € de la façon suivante :

- au poste « Autres Réserves » pour un montant de 2 312 453,33 € qui deviendra ainsi créditeur pour la somme de 27 760 444,77 €,
- au paiement de dividendes pour un montant de 2 508 003,36 €.

Le dividende net revenant à chaque action s'établit comme suit :

- dividende net distribué au titre de de l'exercice 2016 : 2 508 003,36 €
- dividende distribué par action : 0,16 €

Nous vous indiquons à cet égard que l'article 9 de la loi de finances 2013 soumet les dividendes et les produits de placement à revenu fixe à l'imposition au barème progressif de l'IR et supprime le prélèvement forfaitaire libératoire pour les revenus perçus à compter du 1^{er} janvier 2013.

La mise en paiement du dividende sera effectuée dans les cinq jours ouvrés suivant la date de la présente Assemblée Générale.

Montant des dividendes des trois derniers exercices :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes, au titre des trois précédents exercices et le montant des revenus éligibles à l'abattement des 40 % ainsi que le montant de ceux qui ne le sont pas, ventilés par catégories d'actions :

Information sur les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices				
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement			Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes		Autres revenus distribués	
	dividendes	dividendes net par action		
2013	2 351 253,30 €	3,30 €	0	0
2014	2 137 503,00 €	3,00 €	0	0
2015	2 351 253,15 €	0,15 €	0	0

Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2013, 2014, 2015 étaient éligibles à un abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévue à l'article 243 bis du code général des impôts.

Dividendes exercice 2016 :

Si l'Assemblée Générale décide d'affecter tout ou partie des résultats de l'exercice 2016 à une distribution de dividendes, la fiscalité sera la même.

Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social était divisé en 15 675 021 actions ordinaires de € 0,076224520 chacune, soit un total de 1 194 820,94 €.

Sur les dépenses et charges somptuaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas état des sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Sur les frais généraux non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas état des sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-5 du C.G.I.).

Tableau des résultats des cinq dernières années

Au présent rapport, est joint le tableau prévu à l'article R 225-102 du Code de Commerce, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

- **Situation des mandats des administrateurs**

Nous vous informons qu'aucun mandat d'administrateur ne venant à expiration, Il n'y aura pas lieu de porter la question de leur renouvellement à l'ordre du jour de l'assemblée.

- **Situation des mandats des commissaires aux comptes**

En outre, nous vous informons qu'aucun mandat de commissaire aux comptes titulaire et de commissaire aux comptes suppléant ne venant à expiration, il n'y aura pas lieu de porter la question du renouvellement à l'ordre du jour de l'assemblée.

- **Tableau des mandats et fonctions des mandataires sociaux :**

Conformément à l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, vous trouverez joint en annexe pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des membres du Conseil d'administration et par le Directeur Général.

- **Tableau des rémunérations :**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances (C. com. art. L 225-102-1) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Il indique également le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçus durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de C. com. art. L. 233-16 ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

1 – Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

- Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 245.946 € (partie fixe 113.422 €, partie variable 118.807 €, avantages en nature 13.717 €)
- Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, Relations Publiques clients et fournisseurs : 183.600 € (partie fixe)

2 – Rémunérations brutes et avantages de toute nature reçus par les mandataires sociaux de la part des Sociétés contrôlées :

- Madame Patricia SFARA, Directrice Générale Mode (Société TED LAPIDUS SAS) :
126 664 € (partie fixe)

3 – Engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux :

NEANT

4- Engagements de retraite et assimilés de ses mandataires sociaux

NEANT

MONTANT DES PRETS CONSENTIS EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 511-6 du Code Monétaire et Financier

Le 5 décembre 2016, un prêt de 10.894.100 € a été accordé à la société April Parfumerie GmbH.

Nous espérons que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises, et ainsi donner quitus aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration, pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'Administration

**Tableau récapitulatif des délégations
en matière d'augmentation de capital**

Le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité consenties au Conseil d'administration en matière de modification de capital et leur usage au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A noter que ces délégations privent d'effet toute autorisation et/ou délégation consenties antérieurement.

Date :	Durée :	Plafond de la modification de capital autorisée *:	Modalités de la modification de capital autorisée :	Usage pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016
AGE du 10.06.16 <u>14^{ème} résolution</u>	26 mois <u>soit jusqu'au 10.08.2018</u>	200.000 euros de montant nominal d'augmentaion de capital et 40.000.000 euros de montant nominal des obligations et autres titres de créances	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	Aucun
AGE du 10.06.16 <u>15^{ème} résolution</u>	26 mois <u>soit jusqu'au 10.08.2018</u>	200.000 euros de montant nominal d'augmentaion de capital et 40.000.000 euros de montant nominal des obligations et autres titres de créances	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	Aucun
AGE du 10.06.16 <u>16^{ème} résolution</u>	26 mois <u>soit jusqu'au 10.08.2018</u>	20% du capital social par an	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an	Aucun

<p>AGE du 10.06.16</p> <p><u>17^{ème} résolution</u></p>	<p>18 mois</p> <p><u>soit jusqu'au 10.12.2017</u></p>	<p>200.000 euros de montant nominal d'augmentaion de capital et 40.000.000 euros de montant nominal des obligations et autres titres de créances</p>	<p>Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires</p>	<p>Aucun</p>
<p>AGE du 10.06.16</p> <p><u>18^{ème} résolution</u></p>			<p>Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L 225-135-1 du Code de Commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas</p>	<p>Aucun</p>
<p>AGE du 10.06.16</p> <p><u>19^{ème} résolution</u></p>	<p>26 mois</p> <p><u>soit jusqu'au 10.08.2018</u></p>	<p>75.000 actions de 0,0762245196848847 euro de valeur nominale</p>	<p>Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions,</p>	<p>Aucun</p>
<p>AGE du 10.06.16</p> <p><u>21^{ème} résolution</u></p>	<p>26 mois</p> <p><u>soit jusqu'au 10.08.2018</u></p>	<p>10.000 euros</p>	<p>Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société</p>	<p>Aucun</p>
<p>AGE du 10.06.16</p> <p><u>22^{ème} résolution</u></p>	<p>18 mois</p> <p><u>soit jusqu'au 10.12.2017</u></p>	<p>10% du capital social par période de 24 mois</p>	<p>Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions</p>	<p>Aucun</p>

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET DIRECTEURS GENERAUX

<u>NOM PRENOM DE L'ADMINISTRATEUR</u>	<u>DATE DU MANDAT</u>	<u>FONCTIONS CHEZ BOGART SA</u>	<u>FONCTIONS DANS D'AUTRES SOCIETES</u>
Monsieur David KONCKIER	AG du 18 juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Directeur Général - Administrateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la Société FAIRTRADE SARL, - Gérant de la SCI S.D.V - Gérant de la SC S.B.N. - Gérant de la SCI S.B.N. IMMO.
Monsieur Jacques KONCKIER	AG du 10 juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Président de BENKIRAI HOTEL SASU du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de GRAND HOTEL RICHER SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de HOTELIERE NORD LAFAYETTE SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de HYDRATOURS SASU du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de IMMOBILIERE CECILE SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de INTERPROD SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de JACQUELOT PE SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de RAG-TIME SASU du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de RICHER-MONTMARTRE SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de SARIEL SAS - Président de YPERION TECHNOLOGY SAS du 01/01/2016 au 27/06/2016; - Président de SC HELIOS ASSETS MANAGEMENT,

			<ul style="list-style-type: none"> - Président de SCI LOU PINET, - Président de SCI ROSTAND, - Président de SCI AHAVA, - Président de KEBAL PRODUCTION SARL.
Madame Régine KONCKIER	AG du 10 juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur - Directrice Générale Déléguée 	<ul style="list-style-type: none"> - DGD de DISTRIBAL SAS, - DGD de INSTTUT JEANNE PIAUBERT SAS, - DGD de PARFUMS JACQUES BOGART SASU, - DGD de PARFUMS TED LAPIDUS SAS, - DGD de SFEC SAS, - DGD de STENDHAL SAS, - DGD de AROMALUX SAS, - DGD de I.S.D SAS, - DGD de JEANNE PIAUBERT SAS, - DGD de PARFUMERIE ATHENNAIS ESPACE BEAUTE SAS, - DGD de SFFP SAS, - DG de TED LAPIDUS SAS, - DGD de CARVEN PARFUMS SAS, - DG de ROSE DE FRANCE SAS, - DG de APRIL SAS, - Gérante de SNC ADVA - Gérante de SC L.D.J - Présidente de ALVA FILMS SAS.
Madame Patricia SFARA	AG du 18 juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur 	

RSE – Bilan année 2016

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations présentées sont établies dans le cadre du décret de la loi « Grenelle II »

Le reporting RSE est réalisé sur l'exercice comptable du Groupe sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Le périmètre de consolidation et de prise en compte RSE est identique au périmètre comptable à l'exception de certaines exclusions.

Aucun risque majeur pour l'environnement n'ayant été identifié, le groupe J BOGART n'a donc pas eu à constituer des provisions ou garanties financières pour faire face à un éventuel risque environnemental.

Périmètre du rapport :

Informations sociales

Hors périmètre 2016: - Parfulux Dubaï (2 salariés)- J. Bogart Allemagne (1 salarié)-Réseau de boutiques en Allemagne qui a été acquis en décembre 2016.

Ont été retenues sur le périmètre 2016:

- pour la rubrique « emploi » : toutes les autres filiales (sauf indication spécifique), avec effectifs, contrôlées par la Société Jacques Bogart SA.
- pour les autres informations sociales : l'indication sera portée concernant le périmètre retenu.

Informations environnementales :

Ont été pris en compte sur le périmètre 2016 :

Le siège et les bureaux parisiens

Les deux sites industriels de Pacy sur Eure (27) et de Mourenx (64)

La filiale espagnole

Les boutiques de la filiale APRIL (France et Israël)

Les boutiques de la filiale Athénais

Les boutiques de la filiale Rose de France

La filiale Hong-Kong

Responsables du reporting

Le reporting RSE est supervisé par le Directeur Financier du Groupe, et réalisé par la Responsable Ressources Humaines et le Directeur d'usine.

.../...

1. Domaine Social

1.1. Emploi

- **Effectifs et répartition des salariés.**

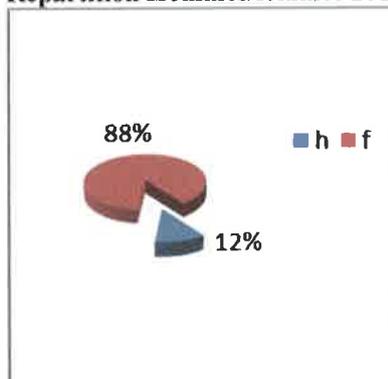
Ventilation géographique	2015	2016
Sociétés françaises	357	380
Filiales étrangères	274	261
TOTAL	631	641

2015 : effectif moyen en équivalent temps plein

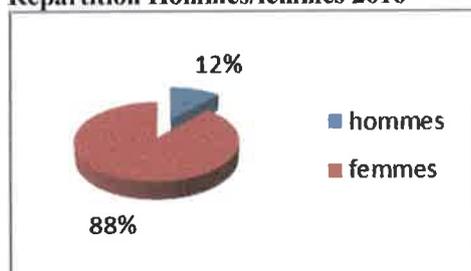
2016 : effectif présent au 31/12/2016

Ventilation par C.S.P.	2015	2016
Cadres/AM/VRP	176	129
Employés/Ouvriers	455	512
TOTAL	631	641

Répartition Hommes/femmes 2015

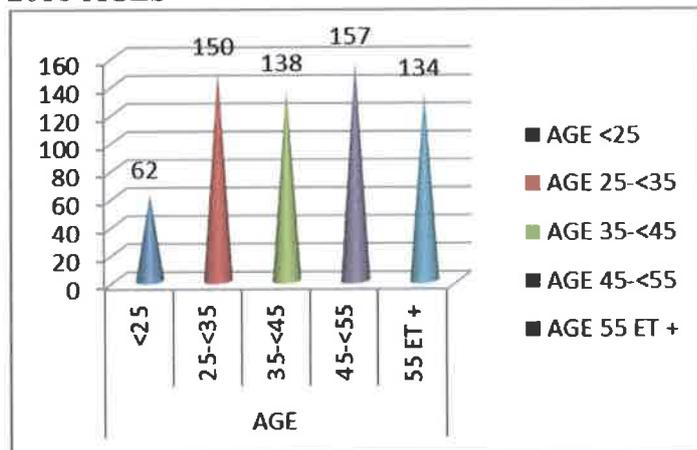


Répartition Hommes/femmes 2016



L'activité principale du Groupe étant la parfumerie et les cosmétiques (activité de gros et activité de détail), les effectifs sont majoritairement féminins.

2016-AGES



- **Embauches et licenciements (hors April Israël)**

Les embauches recensées ne concernent que les effectifs « permanents/CDI » afin de respecter une cohérence entre la diversité des législations entre les entités du Groupe. Sur 2016, ont été dénombrés 10 embauches et 19 licenciements

- **Rémunérations et évolution**

	2015	2016
Masse salariale chargée	19 049 904	19 850 475
Participation (France) versée en	83 317	25474

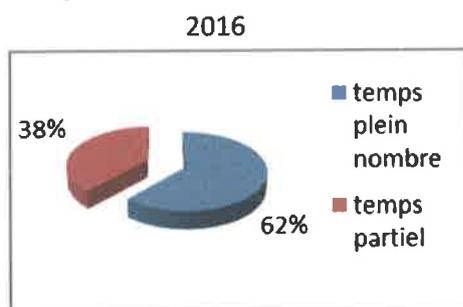
Des accords de participations des salariés aux résultats ont été conclus conformément à la réglementation française applicable en la matière.

1.2. Organisation du travail

- **Temps de travail**

En France, le temps de travail est organisé sur une base horaire hebdomadaire de 35 heures voire en deçà. Des accords ont été signés sur les différentes entités concernant l'organisation du temps de travail. Mise en place de RTT- Forfait en jours- Forfait en heures.

La majorité des salariés travaille à temps plein.



- **Absentéisme**

Les principales causes d'absentéisme constatées concernent des absences pour maladie

Taux d'absentéisme :

	2015	2016
maladie	4.63%	6.06%
AT/MP	1.09%	0.79%
Mat/Pat	0.90%	1.80%

1.3. Relations sociales (périmètre France)

- **Organisation du dialogue social**

Conformément à la législation française, dans les entités ayant atteint les seuils d'effectifs réglementaires, des élections sont organisées tous les 4 ans pour l'élection des membres des délégations uniques du Personnel ou des Délégués du Personnel. Les réunions se font mensuellement. Les procès-verbaux sont affichés.

Dans les entités françaises où des délégués syndicaux sont présents, des négociations annuelles sur les salaires ont lieu chaque année.

- **Bilan des accords collectifs**

Le réseau de boutiques France n'a pas de convention collective. Pour les autres entités France, la convention collective principale applicable est la convention collective de la chimie. Les accords de branche sont appliqués au sein des entités concernées.

Les accords en vigueur sont les suivants : un accord sur les contrats de génération, des accords sur la réduction du temps de travail ainsi que des accords de participation.

1.4. Santé et sécurité (périmètre France)

Des élections pour la mise en place ou le renouvellement des membres du CHSCT sont régulièrement organisées. Au siège France les dernières élections de 2016 ont abouties à un constat de carence suite à un défaut de candidatures. La prochaine election est prévue en 2018.

Les 2 unités de production France ont des CHSCT. Les réunions ont lieu trimestriellement. Les procès-verbaux sont affichés à l'attention du personnel.

Compte tenu de notre activité, le risque accident de travail et/ou maladie professionnelle fait l'objet d'une attention particulière pour nos 2 sites de production. Un accord avec l'AGEFIPH a été signé en 2016 pour le maintien dans l'emploi d'un salarié avec prise d'effet en 2017. Le reste de l'activité caractérisée par des fonctions support ou par un réseau de boutiques ne génère pas de situation particulièrement risquée. En 2016, en prenant en compte le périmètre élargi au réseau des boutiques, le nombre des accidents du travail avec arrêts s'est monté à 6.

En 2016, le taux de fréquence (nombre d'AT avec arrêt x1 000 000/nombre d'heures travaillées) et de gravité (nombre de jours indemnisésx1 000/nombre d'heures travaillées) a été le suivant :

	taux de fréquence	taux de gravité
2016	6.13	0.09

Seuls les AT survenus sur l'année en cours sont pris en compte ; les cas de « rechute » sont donc exclus.

Le nombre d'heures travaillées comprend les CP mais exclus toutes autres absences.

Par ailleurs, nous avons à fin 2016, 16 personnes reconnues en maladie professionnelle.

Nous n'avons pas signé d'accords spécifiques avec les partenaires sociaux en matière de santé et de sécurité au travail mais nous travaillons en concertation avec la médecine du travail et les membres des CHSCT (sur les sites où ils sont présents). De même, sur les sites de production, l'établissement et le suivi du DUER est utilisé pour diminuer les risques potentiels identifiés et pour adapter les postes de travail afin de minimiser les risques de maladies professionnelles et particulièrement les TMS.

Enfin, sur les sites de productions et le siège, sont formés régulièrement des sauveteurs et secouristes au travail.

1.5. Formation professionnelle (France)

Le Groupe Jacques Bogart confie l'intégralité de ses obligations légales en matière de formation aux organismes collecteurs dont il dépend. Les 3 OPCA sont : OPCA DEFI – OPCALIA TMC-AGEFOS-PME. Pour les entités spécialisées dans le commerce de détail, des formations internes spécifiques sont organisées par les marques (de parfums ou cosmétiques) présentes dans les boutiques. Les actions visent à permettre à chacun de développer ses compétences.

Au titre de 2016, 72 salariés ont bénéficié de 1641.50 heures de formation. Parmi ces formations 2 ont été effectuées par l'intermédiaire du Fongecif.

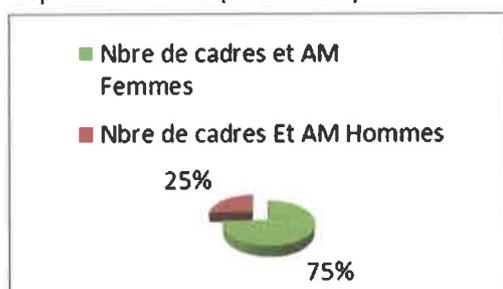
Par ailleurs, au niveau du commerce de détails, 456 heures de « formation marques » ont été dispensées.

1.6. Egalité de traitement

- Egalité hommes/femmes

La Direction du Groupe veille à ce qu'il n'y ait aucune discrimination que ce soit en matière de recrutement, de formation, de rémunération.

Répartition 2016 (hors Israël)



- **Travail de personnes handicapées(France).**

Les 2 unités de production, la Société Athenais, la Société APRIL France et la société holding J. BOGART SA sont soumises à la législation concernant les travailleurs handicapés. Sur 2016, les 2

unités de production ont rempli totalement leur obligation et la Société J BOGART SA l'a remplie partiellement. Ces entités ont, dans leurs effectifs, du personnel ayant un handicap et font appel à des ESAT/CAT pour certaines de leurs fournitures.

1.7. Convention fondamentale de l'OIT

Le groupe Jacques Bogart respecte les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT, notamment en ce qui concerne la liberté d'association, le droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, le travail forcé et le travail des enfants.

2. Responsabilité Environnementale

2.1. Politique générale en matière d'environnement.

La société évolue dans un secteur d'activité peu polluant et ne présentant pas de risques majeurs pour l'environnement. Néanmoins, elle cherche à optimiser ses outils industriels et sa logistique pour réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de CO₂.

Le groupe dispose de deux sites industriels ; l'un qui fabrique et conditionne la partie Cosmétique, basé à Mourenx près de Pau dans les Pyrénées Atlantiques. L'autre, basé à Pacy sur Eure en Normandie, entre Paris et Le Havre, qui fabrique et conditionne toute la parfumerie et est en charge de la logistique des deux activités parfumerie et cosmétique.

Il n'y a pas de certification, ni de certification en cours concernant les normes ISO 14000 et ISO 26000, mais les deux sites cherchent toujours à s'améliorer sur le point environnemental.

Actions de formations et de sensibilisations en matière d'environnement ; Sur Pacy : les affichages, livrets d'accueil permettent de donner la culture environnementale.

2.2. Action de prévention des risques environnementaux et des pollutions –

2.2.1. Réduction des rejets dans l'air, l'eau et le sol.

2.2.1.1. Eaux et liquides

Les principaux utilisateurs d'eau et de liquides sont les deux sites industriels.

Le site de Mourenx utilise le principe du mono-fluide qui permet de refroidir les mélangeurs sans utiliser d'eau perdue comme l'on trouve encore souvent en cosmétique. Les eaux de rinçage sont traitées par décantation avant remise dans le circuit communal de traitement des eaux usées. Ces rejets font l'objet d'une convention avec la commune de Mourenx.

Le site de Pacy sur Eure n'a pas de rejets liquides; les alcools résiduels de rinçage sont stockés et renvoyés en distillation.

Pour prévenir tout rejet accidentel, La cuve d'alcool extérieure est semi-enterrée et en rétention, avec un système de récupération en cas de fuite d'alcool sur la zone de dépotage.

Les trois cuveries, traitées en zone ATEX, sont en rétention, ainsi que le stockage des concentrés et GRV.

Concernant les boutiques et les bureaux, la consommation d'eau est faible et d'usages classiques ; les locaux sont en zone urbaine et souvent intégrés dans des centres commerciaux, et donc les quelques rejets sont récupérés dans les réseaux de collectes urbains.

2.2.2. Sol

Les deux sites industriels :

Pour le site de Pacy, hormis les eaux-vannes après traitement en fosse septique, vidangée annuellement, il n'y a pas de rejets dans le sol.

Pour Mourenx, les stockages MP, labo, fabrication et conditionnement, en cas de fuites de liquides, sont raccordés au réseau industriel, qui est équipé d'une vanne d'isolement.

Les boutiques et les bureaux :

Pas de rejets, comme indiqué dans le paragraphe précédent.

2.2.3. Air

Sur le site de Pacy, le marquage laser ou jet d'encre sur les flacons ou étuis se font avec une récupération et filtration des fumées et COV. Ces filtres retournent chez le fabricant pour leurs traitements et recyclage.

Le local de charges des accumulateurs des chariots élévateurs électriques est équipé d'un détecteur de gaz, vérifié annuellement.

Sur le site de Mourenx, la principale émission est celle de la chaudière vapeur, qui est contrôlée par un prestataire suivant la réglementation en vigueur.

Concernant les boutiques, la consommation d'énergie est quasiment réduite à l'électricité (un peu de gaz dans une boutique, et un peu de fioul dans un local en Espagne). Cela ne cause pas de rejet dans l'air au niveau du lieu de consommation.

2.2.4. Bruit

Sur Pacy, a été mis en place et validé par les autorités (DREAL) d'une isolation phonique pour diminuer le niveau sonore de trois extracteurs d'air près d'une zone résidentielle. A Mourenx, pas de zone résidentielle près des installations techniques.

Pas de bruit spécifique dans les boutiques et les bureaux par rapport aux autres locaux citadins voisins de nos boutiques.

2.3. Economie Circulaire

2.3.1. Gestion des déchets : prévention, recyclage et élimination des déchets.

Au moment de la conception des produits, nous essayons de prévoir la facilité de recyclage.

Ce point concerne principalement les deux sites industriels :

Matériaux :

Emplois de flacons en verre pour la parfumerie, matière fortement recyclable. Nos fournisseurs de décor adaptent les matières utilisées pour sérigraphie, laquage etc., à la réglementation en vigueur, comme la disparition des métaux lourds ou de certains solvants organiques.

Les capots lestés le sont avec l'ajout de lests métalliques facilement séparables du capot plastique, et non pas en utilisant des plastiques dits « chargés », très difficiles à recycler.

Cartons : sur Pacy, nous avons supprimés les cartons intermédiaires de stockage, les cartons (bases fabriquées à côté de l'atelier de conditionnement) sont ceux qui serviront pour les commandes clients, après fermeture coté expédition. Pacy n'a plus de cartons de stockage intermédiaire et de matériaux de calage, remplacés par un film rétracté. Cela permet d'économiser de la matière.

Un tri sélectif des déchets est fait sur les deux sites industriels, comme par exemple de faire des balles de carton qui sont recyclées par des sociétés spécialisées, le verre est trié, vidé pour repartir

en recyclage ; le reste est compacté et repart chez notre récupérateur qui trie en usine le solde de nos déchets.

Pour les boutiques et bureaux, les quelques déchets sont collectés avec les moyens mis à disposition suivant les cas ; soit communs dans les boutiques intégrées dans des centres commerciaux, soient municipaux dans celles en centre-ville, en utilisant le tri sélectif s'il est en place dans la commune.

Le groupe est partenaire avec Eco Emballage France et proche Europe ; nos cotisations permettent de participer au recyclage global de nos emballages.

Gestion des palettes : Depuis environ 3 ans, sur le site de Pacy, par contrat avec nos fournisseurs, nous recevons la plus grande partie de nos composants sur des palettes « lourdes, traitées et normées » qui servent pour le stockage puis pour nos livraisons Export et France, au lieu de recevoir des palettes perdues. La palette suit ainsi le produit, depuis le fournisseur d'un de ces composants jusqu'au dépositaire final de nos produits.

2.3.2. Prévention et Gestion des déchets : actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Les différents locaux ne comportant pas de restaurant d'entreprise interne. Seul un restaurant existe sur le site de Mourenx. C'est une entreprise externe qui gère le restaurant (plats cuisinés dans une cuisine centrale) ; pour éviter le gaspillage, d'une part il est ouvert aux entreprises extérieures et d'autre part, le nombre de repas étant assez constant, ceci évite au maximum de jeter de la nourriture.

2.3.3. Utilisation durable des ressources : Consommation d'eau :

EAU	2014	2015	2016	variation en m3	
	en m3	en m3	en m3	en m3	en %
Siège + Bureaux	603	426	575	149.0	34.98%
Usine Mourenx	3 997	4 016	4 900	884.0	22.01%
Usine Pacy	2 209	2 943	2 619	-324.0	-11.01%
Hong Kong	3.2	5.4	6.2	0.8	15.63%
Espagne	146	158	170	12.0	7.59%
Israël (33 -> 36 boutiques)	1 369	1 518	1 400	-118.2	-7.79%
Boutiques(21) April Fr			472	NA	0.00%
Boutiques Athénaïs & dépôt & Rose de France			Impossible à collecter	NA	0.00%

Mourenx : fuite d'eau en fin d'année coté distributeur engendre une hausse.

April Israël : Deux boutiques ne consomment pas d'eau, les utilités étant en dehors de la boutique.

Boutiques en France : la consommation d'eau, pour la moitié d'entre elles environ, est intégrée dans les charges du bâtiment ou du centre et ne sont pas connues.

EAU	2014	2015	2016	variation en m3	
	en m3	en m3	en m3	en m3	en %
Total Groupe	8 327	9 066	10 142	1076	11.86%

Augmentation de la consommation d'eau sur Mourenx (fuite en fin d'année) et baisse sur Pacy.

2.3.4. Utilisation durable des ressources : Consommations des Matières Premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

En parfumerie, le process est un mélange à froid ; le taux d'efficacité est bon. Hormis les alcools de rinçage (recyclés), il n'y a pas de pertes de MP significatives.

En cosmétique, le taux de rendement est calculé et vérifié sur chaque lot. Les modes opératoires précisent la manière de dépotage des mélangeurs pour récupérer le maximum de vrac (exemple sur les cuves basculantes, utilisation d'une maryse pour vider le maximum du vrac terminé.).

Utilisation des Sols : les deux sites industriels ne sont pas en extension géographique. Concernant les boutiques, il s'agit de reprise de boutiques existantes et non pas de création, donc sans emprise supplémentaire de sols.

2.3.5. Utilisation durable des ressources : Consommations d'énergie

Au sein des sites industriels et du siège à Paris, un effort constant est fait pour limiter les dépenses d'éclairages (passage incandescence vers basse consommation, changement des starters des néons (plus de 1300 sur Pacy) pour diminuer la consommation électrique.

Politique de rappel aux utilisateurs sur les économies d'énergie et de chauffage (contrôles réguliers des thermostats, programmation du chauffage et de la climatisation pour éviter de chauffer la nuit et le week-end, amélioration de l'isolation) dans le but de diminuer la consommation d'énergie tous les ans.

Gestion centralisée sur Mourenx.

Sur Mourenx, un nouveau transformateur a été installé en novembre 2016; un nouveau profil « Eco Design » va permettre d'économiser 3% de consommation électrique, avec un surplus financier qui devrait s'amortir sur une dizaine d'années.

Sur le site de Mourenx, un changement progressif de néons pour des éclairages LED a été lancé en 2015.

Limitation de la consommation de l'énergie motrice comme par exemple sur Pacy, l'utilisation d'un compresseur à vitesse variable qui adapte la dépense énergétique aux besoins immédiats d'air comprimé.

La consommation du siège (Avenue des champs Elysées) a augmenté, les bureaux étant utilisés depuis le début 2016.

Concernant les boutiques, nous n'avons pas encore de comparatifs annuels sur la consommation énergétique.

Les boutiques françaises sont prises en compte pour la première fois, et il y a eu un changement de périmètre pour celles d'Israël. Dans ce pays, nous avons noté des différences importantes d'une boutique à l'autre ; l'emplacement en est la cause, entre une boutique dans une rue surchauffée consomme plus qu'une autre, même plus grande, intégrée dans un centre commercial déjà climatisé.

ELECTRICITE	2014	2015	2016	variation en kWh	
	kWh	kWh	kWh	kWh	en %
Siège + Bureaux	279 084	285 879	400 127	114 248	39.96%
Usine Mourenx	795 873	814 078	810 387	-3 691	-0.45%
Usine Pacy	475 803	468 412	497 431	29 019	6.20%
Hong Kong	66 871	69 368	55 227	-14 141	-20.39%
Espagne	30 600	31 300	30 200	-1 100	-3.51%
Israël (33 -> 36 boutiques)	1 262 620	1 205 750	1 335 409	129 659	10.75%
Boutiques(21) April Fr			1 113 203	NA	0.00%

Boutiques Athénaïs & dépôt & Rose de France			246 306	NA	0.00%
---	--	--	---------	----	-------

GAZ	2014	2015	2016	variation en kWh	
	kWh	kWh	kWh	kWh	en %
Siège + Bureaux	0	0	51 129	0	0.00%
Usine Mourenx	331 122	311 211	319 873	8 662	2.78%
Usine Pacy	1 644 456	2 066 319	2 275 862	209 543	10.14%
Hong Kong	0	0	0	NA	0.00%
Espagne	0	0	0	NA	0.00%
Israël (33 -> 36 boutiques)	0	0	0	NA	0.00%
Boutiques(21) April Fr	0	0	2 709	NA	0.00%
Boutiques Athénaïs & dépôt & Rose de France	0	0	0	NA	0.00%

FIOUL	2014	2015	2016	variation en kWh	
	Espagne	7 479	3 336	3 286	-50

TOTAL	2014	2015	2016	variation en kWh	
	kWh	kWh	kWh	kWh	en %
Total Groupe	4 893 908	5 255 653	7 141 149	1 885 496	35.88%

2.4. Changement Climatique - Les rejets des gaz à effet de serre

Transports : au lieu de faire la distribution de la cosmétique depuis Mourenx, les produits sont acheminés par un transporteur qui fait une navette régulière avec une tournée de clients réguliers ; ceci lui permet de remplir ses camions (classe Euro 5 et passage en cours en Euro 6) pour nous livrer, diminuant ainsi l'empreinte carbone.

Nous cherchons à diminuer le nombre de navettes entre Mourenx et Pacy sur Eure (si possible attendre d'avoir des camions pleins, ou sinon en prévenant à l'avance le transporteur (Tpts Abadie à Ogeu, tout prêt de Mourenx) pour qu'il puisse compléter avec d'autres clients.

La logistique est faite depuis notre site de Pacy sur Eure, regroupant pour nos clients la cosmétique et la parfumerie de nos différentes marques.

Le positionnement proche de Paris (où se fait la majeure partie des ventes détails France) et proche du port du Havre d'où partent la majeure partie de nos ventes export (85% du CA) permet de réduire les émissions de CO₂. Le transport aérien (proche aussi) étant utilisé de manière très exceptionnelle et pour de petits volumes.

Adaptation aux conséquences du changement climatique :

Les deux sites ne sont pas actuellement sur des zones sensibles aux changements climatiques. Lors des deux ou trois semaines de canicule annuelle, les horaires de travail sont avancés dans la journée, afin d'éviter les heures de grande chaleur.

Les deux sites ne sont pas sujets aux inondations.

2.5. Protection de la biodiversité.

Nous utilisons de plus en plus des emballages PEFC-FSC ; nous n'avons pas encore l'organisation de récupérations des données quantitatives.

Sur le site de Pacy, le prestataire d'entretien des espaces verts s'est engagé dans une politique d'utilisation raisonnée et en réduction des phytosanitaires.

3. Informations relatives aux engagements sociétaux du Développement durable

3.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

3.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommation

- En matière d'emploi et de développement

La majeure partie des emplois se font sur du personnel de la région.

- Impact sur les populations riveraines et locales.

Taxes payées localement.

Ecoles : stages de découverte des élèves de 3^{ème}, visite du site.

Utilisation de fournisseurs locaux (travaux, fournitures...)

Prêt du parking lors de manifestations locales (foire à tout, matchs de foot de l'équipe de Pacy sur Eure lors de derby (Rouen ou Le Havre).

- Conditions du dialogue avec personnes ou organisations

Sur Pacy rencontre des voisins du site pour présenter les travaux faits pour limiter le bruit.

Echanges avec les fournisseurs (qualité, développement etc...) et les clients.

- Actions de partenariat et de mécénat

Aucunes actions de mécénat significatives faites.

3.3. Sous-traitance et Fournisseurs.

Le groupe essaye d'avoir des relations de partenariat avec ses fournisseurs et sous-traitants, en travaillant dans la durée, avec mise en place de cahiers des charges.

Pas de politique formelle écrite qui intègre les critères sociaux et environnementaux, mais nous essayons de travailler au maximum en Europe.

3.4. Loyauté des Pratiques : Mesures en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

3.4.1. Actions engagées pour prévenir la corruption.

Ce n'est pas une pratique acceptable dans l'entreprise. Pas de politique formelle.

3.4.2. Mesures en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

3.4.2.1. Règlement REACH et Directive Cosmétique Européenne (nouveau règlement 1223/2009, en application depuis juillet 2013).

Pour gérer ces nouvelles réglementations, ainsi que les autres (comme les normes IFRA pour les concentrés parfumant), le groupe utilise depuis début 2013 du logiciel Coptis Lab qui permet de mieux maîtriser ces modifications continues des limites d'utilisation des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Le règlement Reach qui oblige nos fournisseurs de référencer (phase terminée) et d'homologuer (phase qui ira jusqu'à fin 2018) leurs matières premières, nous obligent à moderniser nos formules (limites d'utilisation, interdiction ou le plus souvent arrêt de production de matières premières) au fur et à mesure de l'avancement des travaux de nos fournisseurs.

Les essais sur animaux sont interdits depuis juillet 2013, même si dans les faits, ils avaient déjà disparu depuis longtemps chez nos prestataires de tests d'innocuité.

3.4.2.2. Bonnes Pratiques de Fabrication (Norme Iso 22716)

Nos deux sites, ainsi que nos partenaires sous-traitants ont déjà été audités par des organismes d'état (ex ANSM), d'états étrangers pour certains clients, par des prestataires spécialisés, ainsi que des audits internes de suivi.

Tout le personnel des deux sites a été formé et sensibilisé au respect de ces BPF.

Ces BPF permettent de mettre en place une démarche d'amélioration continue concernant l'assurance qualité dans les différentes phases du process, fabrication des jus ou des crèmes, conditionnement des produits, traçabilité, libération des lots après contrôles qualité (biologiques, physico chimiques des vrac, fonctionnels des produits finis, esthétiques, traçabilité), du stockage, des préparations de commande avec traçabilité clients, respects des normes d'emballages et d'étiquetage des colis, contrôles des camions des transitaires ou transporteurs.

Un suivi régulier permet de noter les axes d'amélioration, et de suivre l'avancement du plan d'action.

Toutes ces actions permettent de garantir une bonne qualité des produits :

Limiter les risques de détérioration, de contamination, d'erreurs

Améliorer le travail du personnel et sa vigilance sur la qualité du produit.

Les relations avec les clients des usines et leurs fournisseurs ou sous-traitants sont consignés par des contrats et/ou des cahiers des charges.

3.5. Autres Actions engagées, au titre des informations sociétales, en faveur des droits de l'homme :

Nous n'avons pas fait d'actions supplémentaires par rapport à ce que nous avons énoncé ci-dessus.



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
68 Rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

Les Informations revues concernent l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Demande, Responsabilités et Indépendance

A la suite de la demande qui nous a été faite par le Groupe BOGART et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le n°3-289 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons effectué un examen des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport de gestion 2016 du Groupe J Bogart.

Il appartient au Groupe BOGART de publier les informations prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce français. Ces informations ont été préparées sous la coordination du directeur financier du Groupe BOGART conformément aux questionnaires de collecte des informations sociales et environnementales et aux outils d'agrégation des données sociales et environnementales, ci-après nommés « les procédures de reporting », consultables au siège du Groupe J Bogart.

Il nous revient de conduire les travaux, en application de l'article R.225-105-2 du code de commerce français, nous permettant d'établir le présent rapport de vérification.

Les conclusions de ce rapport intègrent :

- ✓ une attestation relative à la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce français ;
- ✓ un avis motivé sur la sincérité des informations publiées et, le cas échéant un avis motivé sur les explications relatives à l'absence de certaines informations.

Nous déclarons que ce rapport de vérification a été élaboré de manière indépendante, et en toute impartialité, et que nos travaux ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante. De plus, nous avons mis en place un code éthique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont été conduits entre le 23 février 2017 et la signature de notre rapport pour une durée d'environ une semaine, par une équipe de 2 vérificateurs. Nous avons conduit environ une dizaine d'entretiens lors de cette mission.

Nous nous sommes assurés que les informations sociales, environnementales et sociétales portaient sur le périmètre consolidé tel que défini dans les articles L 233-1 et L 233-3 du code de commerce français. Les adaptations et ou variations de ce périmètre pour le reporting des données sociales, environnementales et sociétales sont précisées dans la note méthodologique et au cas par cas dans le rapport de gestion 2016.

Pour l'attestation de présence nous avons conduit les travaux suivants :



L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 41% des effectifs et entre 19% et 98% des valeurs reportées pour les informations environnementales importantes

- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons considérées importantes, nous avons mené des entretiens, analysé les documents sources et le cas échéant des données publiques ;
- ✓ Pour les explications relatives aux informations omises, nous en avons apprécié la pertinence.

Observations sur les procédures de reporting et les données

Les procédures et pratiques de reporting du Groupe BOGART appellent de notre part les observations suivantes :

- Toutes les informations publiées ne concernent pas l'ensemble du périmètre de reporting, néanmoins les données, notamment en environnement, couvrent un périmètre plus large que les années précédentes ;
- Le processus de collecte des informations devra être renforcé par la mise en place de définitions des données à collecter, en particulier ces définitions devront être adaptées au caractère international du groupe ;
- Les dispositions du contrôle interne des données, de leur saisie et de leur traitement au niveau du siège doivent être améliorées et certaines d'entre elles automatisées notamment pour les données sociales.

Attestation de présence

Sur la base de nos travaux, et dans la limite du périmètre défini par le Groupe, nous attestons de la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, les informations omises sont assorties d'explication. Nous avons noté, comme cela est mentionné dans le rapport de gestion, que certaines informations couvrent un périmètre restreint.

Avis de sincérité

En conclusion, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales communiquées par le Groupe BOGART dans son rapport de gestion 2016.

Les informations fournies pour les informations omises nous ont semblé recevables.

A Puteaux, le 3 avril 2017

Pour Bureau Veritas

Jacques Matillon
Vice-Président

**Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil
et le contrôle interne
à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 juin 2017**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1. Composition du Conseil

Le Conseil d'Administration est composé des 4 membres suivants :

- Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- Monsieur Jacques KONCKIER, Administrateur,
- Madame Régine KONCKIER, Administrateur, Directrice Générale Déléguée,
- Madame Patricia SFARA, Administrateur.

La durée du mandat de chaque administrateur est de 6 années. Vous trouverez en annexe au rapport de gestion la liste des administrateurs en fonction, les dates de leur nomination ainsi que les fonctions et mandats exercés dans d'autres Sociétés.

1.2. Parité du Conseil

Le Conseil d'Administration est composé d'autant de femmes que d'hommes, assurant ainsi une représentation équilibrée en son sein.

1.3 Conditions de préparation des travaux du Conseil d'administration

Le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'administration n'est pas assisté de comités.

1.4 Conditions d'organisation des travaux du Conseil

Le Président organise les travaux du Conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

1.5 Les compte-rendus de séance

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois, et a pris les décisions suivantes :

Lors de la séance du 15 janvier 2016 à 15 heures, le Conseil d'Administration a :

- Autorisé pour engager notre Société en qualité de caution solidaire de la Société APRIL, notre sous-filiale, pour le concours qui lui sera accordé par la BANQUE PALATINE pour un montant de 1.000.000 €,
- Donné pouvoirs au Président du Conseil d'Administration,

Lors de la séance du 15 avril 2016 à 16 heures, le Conseil d'Administration a :

- Arrêté les comptes sociaux de la Société et des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015,
- Proposé l'affectation du résultat de la Société,
- Proposé la distribution de dividendes,
- Rédigé la convocation de l'Assemblée Générale,
- Déterminé l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- Élaboré le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la Société et les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015,
- Élaboré des projets de résolutions soumises aux délibérations de l'Assemblée Générale,
- Arrêté les documents de gestion prévisionnelle,
- Élaboré le rapport du Conseil d'Administration sur les documents de gestion prévisionnelle,
- Communiqué le rapport et des documents de gestion prévisionnelle au Comité d'entreprise et aux Commissaires aux Comptes,
- Élaboré le rapport du Conseil d'Administration sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce,
- Approuvé le rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée,
- Autorisé la prime allouée à Monsieur David KONCKIER au titre de l'exercice 2015 pour ses fonctions de Président Directeur Général, de 1% sur le résultat net consolidé du groupe,
- Approuvé le rétablissement de certaines filiales déficitaires françaises et étrangères, notamment par recapitalisation,
- Rappelé l'état des mandats des mandataires sociaux et des commissaires aux comptes et de leurs renouvellements,

Lors de la séance du 25 juillet 2016 à 15 heures, le Conseil d'Administration a :

- Mis en œuvre de l'autorisation, accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juin 2016, d'attribuer des actions ordinaires de la Société au profit des mandataires sociaux et du personnel salarié de la Société ou du Groupe ;
- Donné pouvoir pour effectuer les formalités.

Lors de la séance du 8 septembre 2016 à 15 heures, le Conseil d'Administration a :

- arrêté la situation semestrielle au 30 juin 2016,
- fait le point sur l'activité de la société au cours du premier semestre 2016
- donné mandat au Président du Conseil d'Administration de certifier les comptes semestriels du 1^{er} semestre 2016,
- donné mandat au Président du Conseil d'Administration de faire établir l'attestation relative aux comptes semestriels,
- établi et approuvé le rapport financier sur l'activité du premier semestre 2016
- donné mandat au Président du Conseil d'Administration de faire procéder aux publications légales consécutives.

Lors de la séance du 30 septembre 2016 à 17 heures, le Conseil d'administration a :

- autorisé son Président Directeur Général à signer au nom de la société, l'avenant à la garantie qui avait été donnée le 22 octobre 2010 au profit de la banque Hapoalim BM de 100 % des dettes et obligations de notre filiale, la société April Cosmetics and perfumes Chain Stores LTD à l'égard de cette banque
- délégué au Président les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions prises

Lors de la séance du 24 novembre 2016 à 15 heures, le Conseil d'Administration a :

- pris la décision de distribuer les dividendes de la société PARFULUX FZE à Dubaï au titre de l'exercice 2015 pour un montant total de 1.000.000 euros
- donné pouvoirs pour les formalités.

Lors de la séance du 30 novembre 2016 à 15 heures, le Conseil d'Administration a :

- autorisé préalablement son Président à créer une filiale dénommée April Parfümerie GmbH détenue à 100 % par notre société ;
- autorisé l'acquisition des sociétés PARFUMERIE KG et PARFUMERIE GmbH situées à HANOVRE en Allemagne par notre filiale April Parfümerie GmbH, pour un montant total de 15 563 000,00 €.
- autorisé préalablement son Président à apporter, au nom de notre société, en compte courant rémunéré de la société April Parfümerie GmbH la somme de 10 894 100 € ;
- autorisé son Président à signer un contrat d'ouverture de crédit RCF souscrit auprès du pool bancaire en date du 14 octobre 2016 pour la somme de 20 000 000 € sur 4 ans au taux EURIBOR augmenté d'une marge de 1,15% ;
- autorisé préalablement son Président à souscrire une garantie bancaire à première demande, pour le compte de la filiale April Parfümerie GmbH, auprès de la banque LCL à hauteur de 4 668 900 €, pour une durée de 15 mois à compter de la signature des actes d'acquisition des sociétés PARFUMERIE KG et PARFUMERIE GmbH par April Parfümerie GmbH, en faveur des cédants.
- mandaté son Président du Conseil d'Administration de faire procéder aux communications et aux publications légales consécutives.

Lors de la séance du 14 décembre 2016 à 11 heures 30, le Conseil d'Administration a :

- autorisé son Président à engager la société à garantir à l'égard de la banque société générale par une nouvelle lettre d'intention annulant et remplaçant celle donnée le 8 juillet 2015 les concours bancaires qui seront accordés à la société ATHENAIS pour un montant total de 800.000 euros
- donné pouvoirs pour les formalités.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ont été établis à l'issue de chaque réunion et communiqués aux administrateurs et au Comité d'Entreprise.

1.6 Convocations des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Les administrateurs ont été convoqués conformément à l'article 22 des statuts.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels et annuels.

Les réunions du Conseil d'Administration se sont déroulées au principal établissement de la Société : 13, rue Pierre Leroux – 75007 PARIS.

1.7 Information des Administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant les réunions.

1.8 Rémunérations des Administrateurs

Les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération, ni avantages en nature, à raison de leurs fonctions au cours de la période considérée.

2. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

2.1. Objectifs de la Société en matière de procédures de contrôle interne

Notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne. Ces procédures de contrôle interne sont analysées par nos Commissaires aux Comptes au cours de leurs différentes interventions dans notre groupe.

Elles ont pour objectif :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Présentation générale des procédures de contrôle interne

Les composantes du contrôle interne dans notre Société peuvent être résumées ainsi :

- un système d'organisation avec :
 - une définition des responsabilités,
 - une séparation des tâches et des fonctions,
 - une description des fonctions,

- un système d'autorisation.
- un système de documentation et d'information avec :
 - des documents et supports de l'information,
 - des rapports financiers et de gestion.
- un système de preuve fondé sur le contrôle réciproque des tâches avec :
 - une organisation de la comptabilité,
 - des moyens informatiques,
 - une pré-numérotation et contrôle des séquences,
 - des contrôles des totaux,
 - des rapprochements,
 - une documentation des contrôles,
 - un classement des documents.

Toutefois dans la mise en œuvre concrète de ces principes, notre Société tend à intégrer:

- la taille de la Société,
- le rapport entre le coût des procédures et les risques d'erreurs,

et est consciente :

- du risque de collusion entre plusieurs personnes,
- du rôle spécifique de la direction de la Société dans la connaissance des opérations significatives pour notre Société.

2.3. Description des procédures de contrôle interne mises en place

2.3.1. Direction et gestion de l'entreprise

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les dirigeants ont une présence suffisante dans la Société,
- les dirigeants maîtrisent l'activité de la Société,
- les dirigeants ont une connaissance suffisante de l'organisation interne de la Société, des questions significatives qui se posent et à résoudre à un moment donné.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- toutes les données comptables sont arrêtées mensuellement,
- les arrêtés au 30 juin et au 31 décembre sont publiés et font l'objet d'un travail comptable complet,
- les signatures autorisées sont limitées à la direction générale permettant un contrôle important des dépenses, des investissements et placements financiers,
- les filiales étrangères sont administrées par des directeurs locaux qui remontent l'ensemble des informations financières mensuellement. Des audits de ces filiales sont réalisés deux fois par an.

2.3.2. Rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Les membres du conseil d'administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leur fonction d'administrateur au cours de la période considérée.

2.3.3. Processus de production de l'information comptable et financière

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer :

- que la comptabilité est correctement organisée,
- de la fiabilité des informations enregistrées ou produites par le système comptable,
- de la qualité des tableaux de bord fournis aux dirigeants.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- réception, contrôle et validation des interfaces de paie (pointage des comptes),
- suivi des immobilisations, constitution des dossiers, saisie des informations pour les calculs d'amortissements (rapprochements avec la compta),
- gestion des assurances, suivi des dossiers, suivi des contrats, paiements,
- redevances de marques (suivi périodique selon les termes des contrats),
- clôture informatique mensuelle de tous les journaux (assurant qu'aucun utilisateur n'aura plus d'accès à la période donnée),
- éditions mensuelles (balances, états de comptes),
- comptabilisation journalière lors de la production des documents ou des traitements.

2.3.4. Processus des systèmes d'information et informatique

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont mises en place,
- les procédures de développement et de maintenance sont maîtrisées,
- l'accès aux données et au matériel est protégé,
- la sécurité des traitements est surveillée,
- la documentation des systèmes et procédures est mise à jour régulièrement.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- mots de passe différents pour les différentes fonctions informatiques,
- une liste de tous les mots de passe est accessible à la direction informatique,
- une sauvegarde quotidienne est réalisée,
- les accès informatiques vers et depuis l'extérieur sont contrôlés, restreints et filtrés : anti-intrusion, anti-virus, accès internet.

2.3.5. Processus des ventes et relations avec les clients

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- toutes les ventes sont correctement facturées et comptabilisées,
- les rabais, remises, ristournes accordés aux clients et les créances passées en perte sont dûment autorisés et correctement comptabilisés,
- les créances sont relancées et recouvrées,
- le système de comptabilisation des comptes clients et des autres comptes affectés par les opérations de ventes est fiable.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes :

- une consultation sur Infogreffe ou une enquête auprès de Dun & Bradstreet, ainsi qu'une analyse de la dernière liasse fiscale peuvent être réalisées,

- une analyse des soldes clients est réalisée tous les mois afin de pouvoir établir les relances nécessaires,
- un suivi des séquences de numérotation des documents est effectué,
- un rapprochement mensuel des ventes comptabilisées avec les états issus de la gestion commerciale est réalisé.

2.3.6. Processus des achats et relations avec les fournisseurs

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- toutes les commandes sont dûment autorisées, leur suivi permet de connaître les engagements pris par l'entreprise,
- les factures et les avoirs sont contrôlés avec les bons de commandes pour les prix et conditions de paiements. Ces factures et avoirs sont approuvés avant d'être enregistrés dans les comptes fournisseurs et dans les comptes de charge,
- toutes les dettes ou créances concernant des marchandises, les produits et services reçus ou retournés sont enregistrées dans les livres, même si les factures ou avoirs correspondants ne sont encore reçus ou approuvés.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- vérification, numérotation et transmission des documents aux différents donneurs d'ordres pour obtenir selon les cas les bordereaux de livraison et les entrées en stock et/ou l'accord de la Direction concernée,
- suivi et relance des dossiers litigieux ou en instance,
- chaque bon de commande est visé par la direction des achats,
- chaque facture est transmise au service comptable pour enregistrement et préparation du règlement à viser par la direction générale,
- un inventaire des stocks est réalisé en fin d'année sous la surveillance de nos Commissaires aux Comptes.

2.3.7. Processus de gestion des ressources humaines

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les personnes figurant sur le journal de paie ont bien droit à leur rémunération,
- concernant la paie :
- la paie est établie correctement,
- le paiement s'effectue avec la sécurité nécessaire,
- l'enregistrement comptable est fiable,
- les dispositions légales conventionnelles et contractuelles sont respectées,
- les charges sociales sont correctement déclarées et réglées.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- les paies sont établies par la responsable du personnel en application du droit social en vigueur.

2.3.8. Processus de trésorerie

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les paiements sont justifiés et dûment autorisés,
- les paiements sont correctement comptabilisés,
- les recettes sont intégralement et rapidement remises en banque,
- l'encaissement des effets est régulièrement suivi,

- toutes les recettes sont comptabilisées,
- le système de tenue et de comptabilisation de la caisse est fiable,
- les soldes caisses et banques dans les livres comptables reflètent la réalité.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration et la Direction Générale ont seuls pouvoir pour les signatures,
- les recettes ou les valeurs à encaisser sont déposées à la banque dès réception. Les remises se font par courrier et sont enregistrées régulièrement en comptabilité,
- les bordereaux de remise en banque indiquent le détail des recettes déposées,
- les espèces ne représentent pas de mouvement significatif et sont conservées dans un coffre,
- équilibrage de trésorerie journalier pour se conformer aux autorisations des concours bancaires par Société,
- comptabilisation des échéances fixes,
- gestion des placements et lignes de crédits,
- établissement mensuel des états de rapprochement de tous les comptes bancaires,
- situation de trésorerie à court terme hebdomadaire,
- vérification des conditions bancaires.

2.3.9. Processus des investissements

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les acquisitions d'immobilisation sont dûment autorisées et correctement comptabilisées,
- les sorties d'immobilisation sont dûment autorisées et correctement comptabilisées,
- les immobilisations existent, appartiennent bien à la Société, et sont correctement évaluées,
- les investissements sont protégés et utilisés au mieux des intérêts de la Société,
- les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation respectent les principes généralement admis,
- les produits sur titres et sur cessions d'immobilisation sont encaissés par l'entreprise et sont correctement comptabilisés.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- chaque commande est visée par la direction générale,
- un état détaillé des immobilisations et des bases d'amortissement est tenu à jour,
- ce registre est rapproché des comptes à chaque situation,
- une vérification physique périodique est effectuée afin de s'assurer de l'exactitude du registre et de procéder aux éventuelles mises au rebut.

2.3.10. Appréciation des procédures de contrôle interne

Eu égard aux informations fournies ci-dessus et à la taille de l'entreprise, nous pensons en dernière instance que globalement les procédures de contrôle interne au regard des objectifs précisés, de leur correcte application et de leur efficacité, sont satisfaisantes.

3. Accès des actionnaires à l'Assemblée Générale

Aux termes de l'article 36 des statuts de la société, tout actionnaire peut participer personnellement, ou par mandataire, aux assemblées générales, de quelque nature qu'elles soient.

Toutefois, son droit de participer aux Assemblées est subordonnée à son inscription sur le registre des actions nominatives de la Société, cinq jours au moins avant la réunion.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité.

Les titulaires d'actions au porteur doivent déposer au siège social de la Société cinq jours avant la date de l'Assemblée un certificat constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites dans le compte tenu par un intermédiaire agréé jusqu'à la date de ladite assemblée.

Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'Assemblée.

4. Pouvoirs du Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Fait à PARIS, le 20 avril 2017

Le Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

JACQUES BOGART S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société JACQUES BOGART

Exercice clos le 31 décembre 2016

OPSIONE
92, rue de Miromesnil
75008 Paris

S & W ASSOCIES
65, rue la Boétie
75008 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES,
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE
COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE JACQUES BOGART**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Jacques Bogart S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

OPSIONE

S & W ASSOCIÉS

Mair Fereres

Maryse Le Goff

JACQUES BOGART S.A.

COMPTES CONSOLIDES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	1
Compte de résultat consolidé	2
Etat global des gains et pertes consolidés	3
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés	4
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Notes annexes aux états financiers consolidés	6 - 34

JACQUES BOGART S.A.**BILAN CONSOLIDE**
(en milliers d'euros)

Actif	Note	31.12.2016	31.12.2015
Actif non courant			
Ecarts d'acquisition	54	29 212	20 847
Immobilisations incorporelles	55-56	6 639	6 676
Immobilisations corporelles	57-58	13 857	10 894
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises		172	159
Immobilisations financières	60	1 315	1 224
Actifs financiers non courants	61	68	69
Actifs d'impôts différés	85c	3 626	2 415
Total Actif non courant		54 889	42 284
Actif courant			
Stocks et en-cours	62	46 677	35 684
Créances clients et comptes rattachés	63	20 224	18 481
Autres créances et comptes de régularisation	67	9 391	6 480
Actifs Financiers courants	64	1 113	1 413
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66	35 289	37 633
Impôt sur les résultats		2 145	590
Total Actif courant		114 839	100 281
TOTAL ACTIF		169 728	142 565
Passif			
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital social	69	1 195	1 195
Réserves		64 448	58 597
Résultat de l'exercice		8 514	7 891
Total capitaux propres (part du groupe)		74 157	67 683
Intérêts minoritaires		-	98
Total Capitaux Propres		74 157	67 781
Passif non courant			
Provisions pour charges à plus d'un an	78	3 486	3 479
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	71	32 049	19 686
Emprunts sur location financement à plus d'un an	71	1 668	2 201
Passifs d'impôts différés	85c	-	1
Total passif non courant		37 203	25 367
Passif courant			
Provisions pour charges	78	2 384	995
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	71	4 212	3 177
Concours bancaires	71	21 226	22 152
Fournisseurs et comptes rattachés		14 970	13 659
Autres dettes et comptes de régularisation	80	15 043	8 922
Emprunts sur location financement à moins d'un an	71	533	512
Impôt sur les résultats		-	-
Total passif courant		58 368	49 417
TOTAL DU PASSIF		169 728	142 565

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**
(en milliers d'euros)

	Note	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires		104 163	95 110
Autres produits des activités ordinaires		1 579	2 371
Autres produits		3 580	5 465
Matières premières, marchandises et consommables utilisés		(43 300)	(39 765)
Charges de personnel		(21 240)	(19 688)
Impôts et taxes		(1 022)	(771)
Dotations aux amortissements et provisions		(2 489)	(3 009)
Autres charges		(30 365)	(26 504)
Résultat opérationnel	83	10 906	13 209
Produits financiers		98	27
Coût de l'endettement financier brut		(1 270)	(1 367)
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		<i>(1 172)</i>	<i>(1 340)</i>
Autres produits et charges financières		(574)	(498)
Résultat financier	84	(1 746)	(1 838)
Société mise en équivalence		13	(7)
Provision écart d'acquisition		-	(94)
Résultat avant impôt		9 173	11 270
Impôts sur les bénéfices	85	(594)	(3 266)
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 579	8 004
Part des intérêts minoritaires		(65)	(113)
Résultat net part du groupe		8 514	7 891
Résultat par action publié (en euros)		0,5432	0,5034
Résultat dilué par action publié (en euros)		0,5432	0,5034

JACQUES BOGART S.A.**ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net consolidé de la période	8 514	7 891
Actifs disponibles à la vente	-	(1 764)
Impôts différés sur les éléments recyclables	-	588
Eléments recyclables en résultat	-	(1 176)
Gains et pertes actuariels	(260)	143
Impôts différés sur éléments non recyclables	60	(48)
Eléments non recyclables en résultat	(200)	95
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 314	6 810
Dont part des intérêts minoritaires	65	113
Dont part du groupe	8 249	6 697

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

(en milliers euros)	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserves et résultat net	Situation nette
- Capital social, entièrement libéré	1 086	-	-	-	1 086
- Réserves et report à nouveau	-	-	260	45 370	45 630
Au 1^{er} janvier 2015	<u>1 086</u>	<u>-</u>	<u>260</u>	<u>45 370</u>	<u>46 716</u>
- Augmentation de capital	109	15 759	-	-	15 868
- Distribution de dividendes	-	-	-	(2 138)	(2 138)
- Variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	(1 176)	(1 176)
- Ecart actuariels sur avantages au personnel	-	-	-	95	95
- Mouvements de la réserve de conversion	-	-	427	-	427
- Résultat de l'exercice	-	-	-	7 891	7 891
Au 31 décembre 2015	<u>1 195</u>	<u>15 759</u>	<u>687</u>	<u>50 042</u>	<u>67 683</u>
- Entrée de périmètre	-	-	-	-	-
- Distribution de dividendes	-	-	-	(2 317)	(2 317)
- Ecart actuariels sur avantages au personnel	-	-	-	(200)	(200)
- Actions propres	-	-	-	(51)	(51)
- Mouvements de la réserve de conversion	-	-	528	-	528
- Résultat de l'exercice	-	-	-	8 514	8 514
Au 31 décembre 2016	<u>1 195</u>	<u>15 759</u>	<u>1 215</u>	<u>55 988</u>	<u>74 157</u>

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées avant impôts	9 173	11 270
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
▪ Amortissements et provisions	2 354	92
▪ Provision pour risques	448	
▪ Abandon de compte-courant actionnaire	-	(2 000)
▪ Provision écart d'acquisition	-	94
▪ Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(13)	7
▪ Plus-value de cession sur immobilisations cédées	193	24
▪ Variation d'impôts sur le résultat	(3 301)	(3 921)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	8 854	5 566
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(8 215)	(1 344)
Flux net de trésorerie générée par l'activité	<u>639</u>	<u>4 222</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
▪ Immobilisations incorporelles et fonds de commerce	(11)	(4 207)
▪ Immobilisations corporelles	(1 703)	(3 298)
▪ Remboursement / (augmentation) d'immobilisations financières	(91)	(321)
▪ Actifs financiers courants et non courants	(342)	-
Cessions		
▪ Cession des immobilisations corporelles	-	-
▪ Cession des immobilisations incorporelles	-	-
▪ Cession des actifs courants et non courants	-	-
▪ Diminution des immobilisations financières	-	-
▪ Incidence des variations de périmètre	(5 505)	100
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	<u>(7 652)</u>	<u>(7 726)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Actions propres	(51)	
Nouveaux emprunts	12 000	6 256
Augmentation de capital	-	15 868
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(2 317)	(2 138)
Intérêts minoritaires	(163)	25
Remboursements d'emprunts	(4 065)	(4 049)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	<u>5 405</u>	<u>15 962</u>
Incidence des variations de cours des devises	191	217
Trésorerie d'ouverture	15 481	2 806
Trésorerie de clôture	<u>14 063</u>	<u>15 481</u>
Variation de trésorerie	<u>(1 418)</u>	<u>12 675</u>

JACQUES BOGART S.A.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Sauf indication contraire, les informations chiffrées sont fournies en milliers d'euros (K€).

INFORMATIONS GENERALES

1. Le Groupe Bogart est spécialisé dans la création, la fabrication et la commercialisation de parfums et de produits cosmétiques de luxe.

Avec une position unique de fabricant-distributeur sur le marché, le Groupe est présent dans plus de 90 pays et assure la commercialisation de ses produits en France via les réseaux de parfumeries sélectives et à l'international par des distributeurs locaux et via les filiales du Groupe.

Le Groupe emploie 685 collaborateurs et réalise près de 74% de son chiffre d'affaires à l'étranger. En 2016, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 104 M€.

Le chiffre d'affaires par se répartit comme suit :

- Activité Diffusion (40%) : parfums (marques propres Bogart, Ted Lapidus et Carven, et marques sous licences Chevignon, Naf Naf) et cosmétiques (marques propres Méthode Jeanne Piaubert et Stendhal) ;
- Activité Boutiques (60%) réalisée au travers de la chaîne de parfumerie en propre.

Le Groupe enregistre un total des revenus d'activités (licences Ted Lapidus incluses) de 106 M€ sur l'exercice 2016.

Jacques Bogart, société mère du Groupe Bogart, est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 76/78 avenue des Champs Elysées – Paris 8^{ème}.

Le Groupe BOGART est coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Mnémonique : JBOG – ISIN : FR0012872141).

Le site internet du Groupe est www.groupe-bogart.com.

Faits marquants de l'exercice 2016

Développement de l'activité boutiques

2. La société April GmbH, créée en novembre 2016, filiale à 100% de Jacques Bogart SA, a fait l'acquisition au cours du mois de décembre 2016 de 100% des titres des sociétés Parfumerie HC GmbH et Parfumerie HC Verwaltungs GmbH disposant d'un réseau de 80 parfumeries et 7 franchises principalement réparties dans les centres villes au nord de l'Allemagne.

Activité Diffusion

3. La société a arrêté l'exploitation de la licence Lee Cooper. Les stocks restants liés à cette activité ont été provisionnés.
4. Le renouvellement du contrat de licence Naf Naf est en cours de renégociation.

Arrêt de filiales étrangères

5. Le groupe a pris la décision de l'arrêt de l'activité de sa filiale Jacques Bogart Italie. Cette filiale devrait être liquidée au cours de l'année 2017. Les filiales Jacques Bogart UK et April Portugal ont été liquidées au cours de l'exercice.

Evènements post-clôture

6. Néant

Base de préparation et de présentation des états financiers

7. Les comptes consolidés de Jacques Bogart ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Des ajustements consécutifs à des corrections d'erreurs sur les périodes antérieures ont été constatés par ajustement de manière rétrospective comme si l'erreur n'était pas produite, par retraitement des périodes comparatives. Ils concernent le calcul :

- (a) d'une évaluation plus fine des stocks au 31 décembre 2015;
 (b) de la charge d'impôts différés au 31 décembre 2015 ;
 (c) de la charge d'impôt courant présentée au 31 décembre 2015.

A ce titre, les comptes corrigés de l'exercice 2015 vous sont présentés en comparatif ainsi que les tableaux d'annexes concernés. L'incidence résumée sur les comptes clos au 31 décembre 2015 est la suivante :

Bilan en k€	Montants publiés 31/12/2015	Evaluation des stocks (a)	Impôts différés (b)	Impôt courant (c)	Montants corrigés 31/12/2015
Actif non courant	41 998	499	-213		42 284
<i>dont Actifs d'impôts différés</i>	2 129	499	-213		2 415
Actif courant	102 289	-1 498		-510	100 281
<i>dont Stocks et en-cours</i>	37 182	-1 498			35 684
<i>dont Impôt sur les résultats</i>	1 100			-510	590
Total ACTIF	144 287	-999	-213	-510	142 565
Capitaux Propres	69 503	-999	-213	-510	67 781
<i>dont Réserves</i>	59 326	-283	-213	-446	58 597
<i>dont Résultat</i>	8 884	-716	-213	-64	7 891
Passif non courant	25 367				25 367
Passif courant	49 417				49 417
Total PASSIF	144 287	-999	-213	-510	142 565

Compte de Résultat en k€	Montants publiés 31/12/2015	Evaluation des stocks (a)	Impôts différés (b)	Impôt courant (c)	Montants corrigés 31/12/2015
Résultat opérationnel	14 283	-1 074			13 209
<i>dont Matières premières et consommables utilisés</i>	-38 691	-1 074			-39 765
Résultat financier	-1 838				-1 838
Société mise en équivalence	-7				-7
Provision écart d'acquisition	-94				-94
Impôts sur les bénéfices	-3 347	358	-213	-64	-3 266
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 997	-716	-213	-64	8 004

PRINCIPES COMPTABLES

8. Les comptes consolidés de Jacques Bogart en 2016 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Référentiel IFRS appliqué

9. A) Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés d'application obligatoire dans les comptes au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Texte adopté par l'Union Européenne

- Amendements IAS 1 – Disclosure initiative
- Amendements IAS 16 et IAS 38 – Clarifications sur les modes d'amortissements acceptables
- Amendements IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les coentreprises
- Amendements IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels
- Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Application de l'exception de consolidation pour les sociétés d'investissement
- Amendements IAS 19 – Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel
- Amendements IAS 16 et IAS 41 – Actifs biologiques producteurs

B) Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés non obligatoires dans les comptes au 31 décembre 2016 et non adoptés par anticipation par le groupe sont les suivants :

Textes adoptés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 – Instruments financiers
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne

- Amendements IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, clarification sur l'évaluation des plans réglés en trésorerie
- Amendements IAS 7 – Disclosure initiative
- Amendements IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

- Clarification de l'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients
- IFRS 16 – Contrats de locations

Les analyses d'impact relatives à l'application des normes IFRS9, IFRS 15 et IFRS 16 sont en cours.

Ces nouveaux textes ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes.

10. Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et des interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016.

Utilisation d'estimations

11. Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du Bilan ou Compte de Résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans les états financiers et annexes. Il s'agit notamment de la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Méthodes de consolidation

12. Les sociétés pour lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu, jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

13. Le groupe consolide par mise en équivalence les entreprises associées dans lesquelles il détient une influence notable. L'influence notable existe lorsque le groupe détient le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles, sans toutefois pouvoir contrôler ou exercer un contrôle conjoint sur ces politiques et qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50%.

14. Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminées lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Ecarts d'acquisition

15. Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test annuel de dépréciation, même en l'absence d'indicateurs de perte de valeur, pour déterminer si leur valeur comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts des ventes et sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans et actualisés à l'infini. Ils sont comptabilisés au coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 7.38 % au 31.12.16. Ce taux a été déterminé à partir du taux d'intérêt à long terme correspondant au taux des OAT à 10 ans (0,7%), du taux de rendement attendu par un investisseur dans ce secteur et de la prime de risque propre à l'activité de ce secteur. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1% au 31.12.16.

Les tests de dépréciation s'appuient sur des regroupements d'unités génératrices de trésorerie appréciés au niveau des marques distribuées dans le cadre de l'activité de ventes en gros de parfums et de produits cosmétiques et du réseau de distribution de détail de parfums et de produits cosmétiques.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont définitives. La variation des taux de +/- 0,5% du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini ne modifie pas la valeur recouvrable au point de la rendre inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations incorporelles

16. Les frais de développement sont intégralement passés en charges, ainsi que les frais relatifs à la propriété industrielle développée en interne par le groupe y compris les frais de premier dépôt, dès lors qu'ils ne répondent pas aux critères cumulatifs pour la constatation d'actifs incorporels générés en interne.

17. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur une durée de trois ans.

18. Les marques sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et ont une durée d'utilité indéfinie. Elles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

19. Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'origine pour le groupe, nets des amortissements et des éventuelles dépréciations.

20. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu des valeurs

résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Stands	2 à 3 ans

Actifs financiers

21. Les actifs financiers sont constitués de titres de sociétés cotées, de placement à court terme, de valeurs mobilières de placement.

22. Le groupe Jacques Bogart détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Les titres de participations de ces sociétés non consolidées, sont analysés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés initialement au coût d'acquisition puis à chaque clôture, à la juste valeur. La juste valeur correspond au cours de clôture pour les participations cotées et à la valeur de marché estimée pour les participations non cotées. Les variations de juste valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres. Toutefois, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en deçà du coût d'acquisition des titres serait comptabilisée en résultat, s'il existe un indicateur objectif de perte de valeur.

23. Les placements à court terme ou équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. Les gains et les pertes de valeur, latents ou réalisés, sont constatés en compte de résultat.

Achats d'immobilisations en crédit-bail

24. Lorsqu'une société du groupe est locataire d'un bien selon un contrat de crédit-bail immobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la fraction du loyer correspondant à la valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée et amortie selon la méthode ci-dessus, et la dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan. Les crédits-baux mobiliers sont non significatifs et ne font pas l'objet de retraitements en consolidation. Une information est néanmoins portée en annexe concernant l'engagement hors bilan.

Stocks

25. Les stocks sont valorisés au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Le prix de revient des stocks de matières premières et approvisionnements est déterminé principalement selon les prix d'achat. Cette méthode de valorisation donne des résultats équivalents à ceux qui seraient obtenus avec la méthode premier entré, premier sorti. Le prix de revient des produits finis et semi-finis comprend le prix d'achat de la partie matière, le coût standard pour la main d'œuvre et les frais directs et indirects de production.

26. Les stocks détenus par les boutiques du groupe sont valorisés à leur coût d'acquisition déduction faite des remises commerciales.

27. Les stocks sont valorisés à la clôture de chaque exercice sur la base des quantités inventoriées au 31 décembre de chaque année.

28. Conformément à la norme IAS 38, les articles publicitaires détenus par les filiales de distributions étrangères et remis gratuitement aux clients sont constatés en charges dès leur achat. A l'inverse, les articles publicitaires stockés par les sociétés françaises qui sont vendus avec marge sont stockés.

Créances

29. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour perte de valeur est pratiquée, au cas par cas, lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

30. La trésorerie, dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie, correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme (inférieur à trois mois) et très liquides et ne présentent pas de risque significatif au niveau de la juste valeur. Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme, les SICAV et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

Actions propres

31. Les actions Jacques Bogart détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition. En cas de cession, les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

Conversion des états financiers libellés en devises

32. Les éléments des comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis en euros sur la base du taux de change moyen sur l'exercice de la devise considérée. Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis selon les taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés directement dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

33. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de la période, sauf pour les montants faisant l'objet d'une couverture à terme. Les différences de change résultant de la conversion des éléments en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Investissements permanents dans les filiales

34. Par exception au principe décrit ci-dessus, les différences de change nées de la conversion des créances en devises détenues par la société mère sur des filiales étrangères intégrées globalement sont passées en mouvement de la réserve de conversion lorsqu'elles correspondent à des investissements permanents de la société mère dans ces filiales.

Impôts différés

35. Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés pour les besoins de la consolidation ainsi que les différences temporaires entre les résultats imposables fiscalement et les résultats comptables génèrent des éléments de fiscalité différée. Ces différences, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon l'approche bilantielle, qui consiste à constater un actif ou un passif d'impôts différés sur toute différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

36. Les actifs d'impôts différés, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, des retraitements fiscalisés ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés. Ils sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

Gestion des risques

37. Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques présentés ci-dessous, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et gestion des risques. La Direction Générale du Groupe veille à la définition et au contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

38. Le groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises, principalement sur le dollar américain et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de cette devise. La politique de risques de change de la société vise à couvrir les créances commerciales de l'exercice en dollars américains. La société utilise des contrats de vente à terme. La couverture de change n'est pas systématique.

39. La société détient des actions cotées. Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture pour couvrir ses positions.

40. La société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Retraites

41. Les engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités assimilées sont évalués sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date de clôture et tenant notamment compte de l'ancienneté et de la rotation de ces derniers, conformément à l'IAS 19R et font l'objet d'une provision inscrite au poste « provision pour risques et charges ».

Autres provisions pour risques et charges

42. Les provisions pour risques et charges comptabilisées en fin d'exercice sont destinées à couvrir les risques et charges, nettement précisés dans leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables. Ces provisions sont réévaluées à chaque clôture en fonction de l'évolution de ces risques.

Emprunts

43. Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

44. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé net des remises et taxes sur les ventes. Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes au départ de nos entrepôts vers nos distributeurs et agents et des ventes vers les détaillants pour la part d'activité réalisée par les filiales du groupe. La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée sur la base des conditions de transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété du bien.

Evaluation à la juste valeur

45. IFRS 7 requiert une information obligatoire sur la présentation sur trois niveaux de la juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

46. Le tableau ci-après présente les actifs évalués à leur juste valeur par niveau.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers courants et non courants	■		
Valeurs mobilières de placement	■		
Instruments dérivés	■		

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

47. Le Groupe utilise des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change.

48. Les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières » au compte de résultat.

Résultat par action

49. Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net du groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres. Le résultat dilué par action est établi à partir du nombre moyen pondéré d'actions majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existante.

Information sectorielle

50. L'information sectorielle présentée est élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité du groupe. Le groupe est organisé et piloté autour de 3 centres de profits : activité Diffusion parfums et cosmétiques, activité Boutiques parfums et cosmétiques, activité licence. Le groupe a une activité internationale et analyse son chiffre d'affaires par zone géographique.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PERIMETRES DE CONSOLIDATION

51. Au cours de l'exercice 2016, le périmètre du groupe Jacques Bogart a été modifié comme suit :

La société April GmbH, créée en fin d'année 2016, filiale à 100% de la société Jacques Bogart SA, a fait l'acquisition des sociétés Parfumerie HC GmbH et HC Verwaltungs GmbH. Ces sociétés disposent d'un réseau de 80 parfumeries et 7 franchises principalement réparties dans les centres villes du nord de l'Allemagne.

Les filiales Jacques Bogart UK et April Portugal ont été liquidées au cours de l'exercice et sont donc sorties du périmètre.

52. La liste des sociétés consolidées est la suivante :

(a) Par intégration globale

Sociétés françaises

	<u>% d'intérêt</u>	
	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Jacques Bogart S.A.	Société mère	
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	100,00	100,00
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S.	100,00	100,00
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	100,00	100,00
Jeanne Piaubert S.A.S.	100,00	100,00
Fairtrade S.A.R.L.	99,42	99,42
Stendhal S.A.S.	100,00	100,00
Ted Lapidus S.A.S.	100,00	100,00
Distribal S.A.S.	100,00	100,00
Parfums Jacques Bogart S.A.S.	100,00	100,00
Société Française de Fabrication de Cosmétiques S.A.S.	100,00	100,00
Aromalux S.A.S.	100,00	100,00
I.S.D. S.A.S.	100,00	100,00
Athenaïs S.A.S.	100,00	100,00
Carven Parfums S.A.S.	100,00	100,00
Rose de France S.A.S.	100,00	100,00
April S.A.S.	100,00	100,00

Sociétés étrangères

	<u>% d'intérêt</u>	
	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Jacques Bogart Hong Kong Ltd., Hong Kong	100,00	100,00
Parfulux S.A., Belgique	100,00	100,00
Jacques Bogart GmbH, Allemagne	51,00	51,00
Jacques Bogart SPA, Italie	100,00	100,00
Jacques Bogart International BV, Pays-Bas	100,00	100,00
Jacques Bogart Espana S.L., Espagne	100,00	100,00

Sociétés étrangères

	% d'intérêt	
	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Jacques Bogart U.K. Ltd. Royaume-Uni	-	100,00
April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd. Israël	100,00	100,00
Parfulux Ltd. Israël	100,00	100,00
Jacques Bogart Trading Co Ltd, Beijing	100,00	100,00
Parfulux FZE Dubai U.A.E	100,00	100,00
April Beauty Store, Unipessoal, LDA, Portugal	-	100,00
April GmbH, Allemagne	100,00	-
Parfumerie HC GmbH, Allemagne	100,00	-
HC Verwaltungs GmbH, Allemagne	100,00	-

(b) Sociétés mises en équivalences

La société Perfumes y Disenos, société de droit espagnol et filiale à 40% de Jacques Bogart Espana, est mise en équivalence du fait de l'influence notable exercée par cette dernière.

(c) Sociétés non consolidées

Néant

Evolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles

53. Les évolutions de la valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles se présentent de la manière suivante :

	<u>Ecarts d'acquisition</u>	<u>Immobilisations Incorporelles</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Total</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	20 847	6 676	10 894	38 417
Changement périmètre	8 433	3	2 884	11 320
Autres mouvements	-	-	162	162
Acquisitions	-	11	1 703	1 714
Cessions	(68)	8	(133)	(193)
Variation des amortissements et provisions	-	(59)	(1 653)	(1 712)
Solde au 31 décembre 2016	<u>29 212</u>	<u>6 639</u>	<u>13 857</u>	<u>49 708</u>

Ecarts d'acquisition

54. Les écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	<u>Valeur brute 31.12.2016</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur comptable</u>
Parfumerie HC GmbH	8 432	=	8 432
April Cosmetics & Perfumes Chain Stores Ltd	4 399	-	4 399
Jacques Bogart International B.V.	3 539	-	3 539
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	2 982	(300)	2 682
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	566	-	566
Fairtrade S.A.R.L.	1 537	(1 537)	-
Ted Lapidus S.A.S.	280	-	280

Athenaïs S.A.S.	5 334	-	5 334
April S.A.S.	<u>3 980</u>	<u>-</u>	<u>3 980</u>
Total	<u>31 049</u>	<u>(1 837)</u>	<u>29 212</u>

Immobilisations incorporelles

55. Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

	<u>31.12.2015</u>	Autres <u>mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Cession</u>	<u>31.12.2016</u>
Marques*	6 097				6 097
Logiciels	682	11	11	(15)	689
Droit au bail	444	-	-	-	444
Autres	-	<u>78</u>			<u>78</u>
Total	<u>7 223</u>	<u>89</u>	<u>11</u>	(15)	<u>7 308</u>

* : Les marques sont composées de la marque Carven pour 2.1 M€ ainsi que de la marque Rose de France pour 4 M€

56. Les mouvements des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

	<u>31.12.2015</u>	Autres <u>mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2016</u>
Logiciels	547	11	59	(23)	594
Autres		<u>75</u>			<u>75</u>
Total	<u>547</u>	<u>86</u>	<u>59</u>	<u>(23)</u>	<u>669</u>

Immobilisations corporelles

57. Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	Changement <u>Périmètre</u>	Autres <u>Mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Cession</u>	<u>31.12.2016</u>
Terrains	362	-	-	-	-	362
Constructions	5 173	-	-	31	(9)	5 195
Agencements boutiques	9 703	9 936	466	549	(366)	20 288
Matériel et outillage	10 808	-	-	204	(6)	11 006
Autres immobilisations corporelles	10 168	(26)	185	831	(829)	10 329
Avances et acomptes sur immobilisations	<u>94</u>	<u>12</u>	<u>-</u>	<u>88</u>	<u>(86)</u>	<u>108</u>
	<u>36 308</u>	<u>9 922</u>	<u>651</u>	<u>1 703</u>	<u>(1 296)</u>	<u>47 288</u>

58. Les mouvements des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Changement Périmètre</u>	<u>Autres Mouvements</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2016</u>
Constructions	1 499	-	-	249	-	1 748
Agencements boutiques	6 869	7 062	341	536	(366)	14 442
Matériel et outillage	10 298	-	-	228	(5)	10 521
Autres immobilisations corporelles	<u>6 748</u>	<u>(24)</u>	<u>148</u>	<u>640</u>	<u>(792)</u>	<u>6 720</u>
	<u>25 414</u>	<u>7 038</u>	<u>489</u>	<u>1 653</u>	<u>(1 163)</u>	<u>33 431</u>

59. Les montants relatifs aux immobilisations achetées en crédit-bail inclus dans les tableaux qui précèdent sont les suivants :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>31.12.2016</u>
Terrains	362	-	-	362
Constructions	<u>4 678</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 678</u>
Valeur brute	5 040	-	-	5 040
Amortissements cumulés	<u>(1 189)</u>	<u>(234)</u>	<u>-</u>	<u>(1 423)</u>
Valeur nette	<u>3 851</u>	<u>(234)</u>	<u>-</u>	<u>3 617</u>

Immobilisations financières

60. Les immobilisations financières sont composées des éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Prêts	46	43
Autres immobilisations financières	<u>1 269</u>	<u>1 181</u>
	<u>1 315</u>	<u>1 224</u>

Actifs financiers non courants

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Titres cotés étrangers	-	-
Titres cotés français	<u>68</u>	<u>69</u>
Actifs financiers disponibles à la vente	<u>68</u>	<u>69</u>

Stocks

62. Les stocks se décomposent de la manière suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Matières premières	9 252	9 832
Marchandises	32 297	20 749
En-cours de production de biens	308	447
Produits finis et semi-finis	<u>4 820</u>	<u>4 656</u>
Total	<u>46 677</u>	<u>35 684</u>

Clients et comptes rattachés

63.

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Clients et comptes rattachés	21 824	20 061
Provision pour dépréciation	<u>(1 600)</u>	<u>(1 580)</u>
Net	<u>20 224</u>	<u>18 481</u>

Actifs financiers courants

64. Les titres cotés sur un marché étranger (dollar américain), concernent les titres d'un même émetteur et sont considérés, par le management comme des prises de participations stratégiques. Ces actifs sont comptabilisés selon les principes comptables définis dans l'annexe §22, à la juste valeur.

65. L'évolution des titres se présente de la manière suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Titres cotés étrangers	<u>1 113</u>	<u>1 413</u>
Actifs financiers disponibles à la vente	<u>1 113</u>	<u>1 413</u>

Trésorerie et équivalents de trésorerie

66.

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Sicav et dépôts à terme	19 149	28 293
Comptes bancaires	<u>16 140</u>	<u>9 340</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>35 289</u>	<u>37 633</u>

Autres créances et comptes de régularisation

67. Les autres créances et comptes de régularisation comprennent les éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Etat	399	238
T.V.A. à récupérer	2 287	2 387
Avoir à recevoir	3 299	1 864
Acomptes versés	909	536
Charges constatées d'avance*	1 700	1 255
Divers	<u>797</u>	<u>200</u>
Total	<u>9 391</u>	<u>6 480</u>

* : Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux loyers payés d'avance.

Créances à plus d'un an

68. (a) Les échéances des créances au 31 décembre 2016 s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Echéance au 31.12.2016</u>			
	Montant Total	Montant Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances de l'actif non courant					
Prêts	43	46	-	46	-
Autres immobilisations financières	1 181	1 269	-	-	1 269
Actifs financiers non courants	69	68	-	68	-
Créances de l'actif courant					
Actifs financiers courants	1 413	1 113	1 113	-	-
Clients et comptes rattachés	18 481	20 224	20 224	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	<u>6 480</u>	<u>9 391</u>	<u>9 391</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>27 667</u>	<u>32 111</u>	<u>30 728</u>	<u>114</u>	<u>1 269</u>

(b) Les autres immobilisations financières à plus d'un an correspondent, principalement, à des loyers versés d'avance à titre de caution.

Capital social

69. Au 31 décembre 2016, le capital social était divisé en 15 675 021 actions ordinaires de € 0,0762245 chacune, soit un total de 1 194 820,94 €.

Actions propres

70. Dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par les Assemblées Générales, 11 038 actions Jacques Bogart S.A sont détenues par la société au 31 décembre 2016, soit 0,070% du capital. Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur d'acquisition
Au 31 décembre 2015	8 767	95,2
Acquisition	49 368	591,4
Cession	(47 097)	(540,9)
Au 31 décembre 2016	11 038	145,7

- le prix maximum d'achat est fixé à 30 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 10% du nombre d'actions composant le capital de la société ;

Emprunts et dettes financières

71. Ils s'analysent comme suit :

	31.12.2015	Echéance au 31.12.2016			
	Montant Total	Montant Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Compte courant d'actionnaires	4 500	4 500	-	4 500	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 092	23 922	2 781	18 186	2 955
Emprunts sur acquisitions en crédit-bail	2 713	2 200	532	1 668	-
Emprunts Obligataires	9 271	7 840	1 431	6 409	-
Autres dettes financières	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants, intérêts courus	22 152	21 226	21 226	-	-
Total au 31 décembre	<u>47 728</u>	<u>59 688</u>	<u>25 970</u>	<u>30 763</u>	<u>2 955</u>

72. Les emprunts et les dettes auprès des établissements de crédit correspondent à des dettes libellées en euros et majoritairement à taux variable.

73. Un contrat d'ouverture de crédit (RCF) d'un montant maximum en principal de 20 000 000€ a été souscrit le 14 octobre 2016 auprès d'un pool bancaire sur 4 ans, avec possibilité de prorogation d'un an, au taux EURIBOR de la durée du tirage majoré d'une marge de 1,15%. Sur cette ouverture de crédit, un montant de 11 000 000€ est utilisé au 31 décembre 2016.

Dettes financières assorties de Covenants

74.

Descriptif des covenants des dettes principales	Montant à l'origine	Capital restant dû	Echéance finale
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso <= 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso <= 1	5 000	5 000	18/12/2019
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso <= 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso <= 1	7 500	3 000	18/12/2018
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso <= 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso <= 1	4 100	3 136	30/01/2022
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso <= 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso <= 1	2 000	1 729	05/11/2022
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso < 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso < 1	11 000	11 000	13/10/2020

Au 31 décembre 2016, les covenants sont respectés.

75. Le compte courant d'actionnaire correspond à une avance rémunérée faite par un actionnaire.

76. La répartition des emprunts et dettes financières par devise de remboursement est la suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Euros	53 243	40 008
Shekels	<u>6 445</u>	<u>7 720</u>
	<u>59 688</u>	<u>47 728</u>

77. Les variations des emprunts et des dettes à long terme se présentent de la manière suivante :

	<u>31.12.2015</u>	Variation de périmètre	Augmentation	Remboursement	<u>31.12.2016</u>
Compte courant d'actionnaires	4 500	-	-	-	4 500
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 092	4 951	12 000	(2 122)	23 921
Emprunt obligataire	9 271	-	-	(1 431)	7 840
Emprunts sur acquisition en crédit-bail	<u>2 713</u>	-	-	<u>(512)</u>	<u>2 201</u>
	<u>25 576</u>	<u>4 951</u>	<u>12 000</u>	<u>(4 065)</u>	<u>38 462</u>

Provisions

78. (a) Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Autres mouvements</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2016</u>
Provisions pour risques :					
▪ Provisions pour risques sociaux	555	510	518	(102)	1 481
▪ Indemnités de départ en retraite	3 479	84	38	(115)	3 486
▪ Autres	<u>440</u>	<u>864</u>	<u>186</u>	<u>(587)</u>	<u>903</u>
	<u>4 474</u>	<u>1 458</u>	<u>742</u>	<u>(804)</u>	<u>5 870</u>
Provisions pour dépréciation :					
▪ Stocks	7 493	19	782	(3 355)	4 939
▪ Clients	1 580	-	72	(53)	1 599
	<u>9 073</u>	<u>19</u>	<u>854</u>	<u>(3 408)</u>	<u>6 538</u>
Total	<u>13 547</u>	<u>1 477</u>	<u>1 596</u>	<u>(4 212)</u>	<u>12 408</u>
Dont résultat opérationnel			1 596	(4 212)	

(b) Les reprises de provisions s'analysent ainsi :

Reprises de provisions devenues sans objet	(857)
Reprises de provisions suite à des consommations	(3 355)
	<u>(4 212)</u>

79. Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes pour 2016 :

- Prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
- Taux annuel de progression des salaires de 2 %
- Age de départ à la retraite de 65 ans
- Taux d'actualisation de 1,31 % (taux Iboxx AA 10+ du 31 décembre 2016)

Autres dettes et comptes de régularisation

80. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Avances et acomptes	1 067	185
Dettes fiscales et sociales	6 705	6 114
Avoirs à établir	542	352
Produits constatés d'avance	1 341	1 810
Compte courant d'associés	141	50
Solde dû s/acquisition Parfumerie HC	4 669	=
Autres	<u>578</u>	<u>411</u>
	<u>15 043</u>	<u>8 922</u>

Instruments financiers

81. Ventilation des actifs et passifs financiers par catégories

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actif disponible à la vente	Prêts et créances ou dettes	Instruments dérivés
Au 31 décembre 2016						
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	172	172			172	
Immobilisations financières	1 315	1 315			1 315	
Actifs financiers non courants	68	68		68		
Créances clients et comptes rattachés	20 224	20 224			20 224	
Autres créances et compte de régularisation	9 391	9 391			9 391	
Actifs financiers courants	1 113	1 113		1 113		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 289	35 289			35 289	
Actifs	67 572	67 572	0	1 181	66 391	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	32 049	32 049			32 049	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4 212	4 212			4 212	
Concours bancaires	21 226	21 226			21 226	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 970	14 970			14 970	
Autres dettes et comptes de régularisation	15 043	15 043			15 043	
Passifs	87 500	87 500	0		87 500	0
Au 31 décembre 2015						
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	159	159			159	
Immobilisations financières	1 224	1 224			1 224	
Actifs financiers non courants	69	69		69		
Créances clients et comptes rattachés	18 481	18 481			18 481	
Autres créances et compte de régularisation	6 480	6 480			6 480	
Actifs financiers courants	1 413	1 413		1 413		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 633	37 633			37 633	
Actifs	65 459	65 459	0	1 482	63 977	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	19 686	19 686			19 686	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3 177	3 177			3 177	
Concours bancaires	22 152	22 152			22 152	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 659	13 659			13 659	
Autres dettes et comptes de régularisation	8 922	8 922			8 922	
Passifs	67 596	67 596	0		67 596	0

82. Ventilation par méthode de valorisation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur définis par l'amendement de la norme IFRS 7.

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Cotations boursières (niveau 1)	Modèle interne avec paramètres observables (niveau 2)	Cotations privées (niveau 3)
Au 31 décembre 2016					
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	172	172		172	
Immobilisations financières	1 315	1 315		1 315	
Actifs financiers non courants	68	68	68		
Créances clients et comptes rattachés	20 224	20 224		20 224	
Autres créances et compte de régularisation	9 391	9 391		9 391	
Actifs financiers courants	1 113	1 113	1 113		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 289	35 289	35 289		
Actifs	67 572	67 572	36 470	31 102	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	32 049	32 049		32 049	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4 212	4 212		4 212	
Concours bancaires	21 226	21 226	21 226		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 970	14 970		14 970	
Autres dettes et comptes de régularisation	15 043	15 043		15 043	
Passifs	87 500	87 500	21 226	66 274	0

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Cotations boursières (niveau 1)	Modèle interne avec paramètres observables (niveau 2)	Cotations privées (niveau 3)
Au 31 décembre 2015					
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	159	159		159	
Immobilisations financières	1 224	1 224		1 224	
Actifs financiers non courants	69	69	69		
Créances clients et comptes rattachés	18 481	18 481		18 481	
Autres créances et compte de régularisation	6 480	6 480		6 480	
Actifs financiers courants	1 413	1 413	1 413		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 633	37 633	37 633		
Actifs	65 459	65 459	39 115	26 344	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	19 686	19 686		19 686	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3 177	3 177		3 177	
Concours bancaires	22 152	22 152	22 152		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 659	13 659		13 659	
Autres dettes et comptes de régularisation	8 922	8 922		8 922	
Passifs	67 596	67 596	22 152	45 444	0

Résultat opérationnel

83. Les charges et produits opérationnels se décomposent de la manière suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
- Chiffre d'affaires	<u>104 163</u>	<u>95 110</u>
Total chiffre d'affaires	104 163	95 110
- Revenus de licences	<u>1 579</u>	<u>2 371</u>
Total autres produits des activités ordinaires	<u>1 579</u>	<u>2 371</u>
- Abandon de créance (§.2)	-	2 000
- Produits de cession des immobilisations	455	447
- Reprises de provisions (hors stocks)	2 547	2 725
- Divers	<u>578</u>	<u>293</u>
Total autres produits	<u>3 580</u>	<u>5 465</u>
Total produits opérationnels	<u>109 322</u>	<u>102 946</u>
- Matières premières, marchandises et consommables utilisées (Provisions sur stocks incluses)	(43 300)	(39 765)
- Charges de personnel	(21 240)	(19 688)
- Impôts et taxes	(1 022)	(771)
- Dotations aux amortissements et provisions (hors stocks)	(2 489)	(3 009)
- Autres achats et charges externes	(30 184)	(26 482)
- Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(181)	(22)
- Divers	<u>-</u>	<u>-</u>
Total charges opérationnelles	<u>(98 416)</u>	<u>(89 737)</u>
Résultat opérationnel	<u>10 906</u>	<u>13 209</u>

Résultat financier

84. Le résultat financier est composé des éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Intérêts perçus	98	27
Intérêts et charges assimilées	(1 271)	(1 367)
Résultat de change	206	(506)
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	41	8
Charge nette sur cessions de valeurs mobilières	(142)	-
Plus-value sur instrument financiers	-	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions	309	-
Perte sur créances liées à des participations	<u>(987)</u>	<u>-</u>
	<u>(1 746)</u>	<u>(1 838)</u>

Impôts sur les résultats

85. (a) La société Jacques Bogart et ses filiales françaises détenues à 95 % au moins ont opté pour le régime d'intégration fiscale de leurs résultats. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration.

(b) La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Charge d'impôt courant	1 911	3 423
(Crédit)/charges d'impôt différé	<u>(1 317)</u>	<u>(157)</u>
Charge d'impôt, nette	<u>594</u>	<u>3 266</u>

(c) Les créances et dettes d'impôts différés, calculées sur la base d'un taux de 33,33 % sont essentiellement à court terme et s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2015</u>	Effet de <u>Change</u>	Mouvements <u>2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Sur différences temporaires fiscales	(6)	-	15	9
Sur retraitements de consolidation	2 189	-	(16)	2 173
Sur acquisition Parfumerie HC			1 219	1 219
Reports déficitaires	<u>232</u>	<u>10</u>	<u>(17)</u>	<u>225</u>
	<u>2 415</u>	<u>10</u>	<u>983</u>	<u>3 626</u>

(d) La réconciliation du taux d'impôt effectif du groupe avec le taux d'impôt standard s'établit comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Résultat avant impôt	<u>9 108</u>	<u>11 157</u>
Impôt sur les résultats, au taux standard de 33,33 %	(3 036)	(3 719)
▪ Impact des crédits d'impôt	149	52
▪ Utilisation des déficits non activés		20
▪ Effets d'impôt des filiales étrangères	920	640
▪ Déficit non activés	(610)	(658)
▪ Différences permanentes	588	454
▪ Contribution additionnelle	(5)	(55)
▪ Incidence fiscale des regroupements d'entreprises, prise en compte des économies futures d'is	<u>1 400</u>	<u> </u>
Impôt sur les résultats effectif	<u>(594)</u>	<u>(3 266)</u>

Informations relatives aux parties liées

86. Les parties liées sont :

- la société mère,
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité,
- les filiales,
- les membres des organes d'administration et direction,
- les personnes ou les membres de la famille proche.

Organes d'administration et direction

87. Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'établit comme suit :

<u>Année 2016 (en milliers d'euros)</u>	<u>J.Bogart S.A.</u>	<u>Société contrôlée</u>
Traitements, salaires et avantages en nature	430	127
Avantages postérieurs à l'emploi (pensions, retraites,...)	-	-
Avantages à long terme (intéressement, primes différées)	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-
Paieement fondé sur les actions	-	-
Total rémunération	<u>430</u>	<u>127</u>

Transaction avec la société SDV, propriétaire des locaux de la société mère

88. La société SDV et la société Jacques Bogart S.A. ont des dirigeants communs. En application du contrat de location, les loyers, charges et taxes se sont élevés à 1 404 K€ H.T en 2016.

Honoraires d'audit

89.

<u>(En milliers d'euros)</u>	<u>S & W Associés</u>		<u>Opsione</u>	
	<u>Montant H.T.</u>	<u>En %</u>	<u>Montant H.T.</u>	<u>En %</u>
Commissariat et certification des comptes individuels et consolidés				
- Emetteur	33,3	15 %	82,0	57 %
- Filiales intégrées globalement	183,4	85 %	-	-
Sous-total audit	216,7	100 %	82,0	57 %
Services autres que la certification des comptes				
- Emetteur	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	62,0	43%
Sous-total autres services	-	-	62,0	43%
Total des honoraires 2016	216,7	100 %	144,0	100 %

Effectif moyen employé pendant la période

90.		<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Cadres et agents de maîtrise		145	161
Employés et ouvriers		<u>541</u>	<u>470</u>
Total		<u>686</u>	<u>631</u>

Engagements hors bilan

91. (a) Effets escomptés non échus
 Au 31 décembre 2016, le groupe n'avait escompté aucun effet non échu (2015 : 0 K€).

(b) Opérations sur devises
 Au 31 décembre 2016, le montant des engagements sur devises s'élevait à 9 340 KUSD correspondant à des contrats de ventes à terme conclus en couverture de transactions commerciales.

(c) Litiges
 La société et ses filiales sont engagées dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas, et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

(d) Engagements donnés
 Au 31 décembre 2016, la société Jacques Bogart SA est engagée principalement auprès d'établissements financiers, sous forme de caution ou de lettres d'intention au profit de ses filiales, pour un montant global de 21 118 K€ et de 26 088 Knis.

La société Jacques Bogart S.A. est toujours caution pour les sociétés françaises cédées dans le cadre d'opération de recentrage du groupe Bogart sur les activités de parfums et de cosmétiques dans le cadre d'emprunts et de crédit-bail à hauteur de 2 704 K€ au profit d'établissements bancaires. Les banques ont en effet maintenu les garanties données par la société Jacques Bogart S.A. Cette dernière a obtenu de la société SARIEL S.A.S. le cessionnaire, une lettre d'intention de contre garantie desdits engagements, étant précisé que les banques disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements des fonds de commerce des sociétés concernées pour les concours qui leur sont consentis.

(e) Nantissement des fonds de commerce

April SAS: Nantissement de 20 fonds de commerce de boutiques en faveur d'établissements bancaires pour un montant total de 4 865 K€

Athenaïs : Nantissement de 4 fonds de commerce de boutiques en faveur d'établissements bancaires pour un montant total de 2 268 K€

Information sectorielle

92.

	Activité Diffusion Parfums cosmétiques	Activité Boutiques Parfums cosmétiques	Activité licence	Total
<u>Solde au 31 décembre 2016</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	41,9	62,3	-	104,2
Produits de licence	4,1	5,9	1,6	1,6
Résultat opérationnel	87,1	80,6	0,9	10,9
Actifs des secteurs	51,8	43,5	0,3	169,7
Passifs des secteurs	0,7	0,4	-	95,6
Investissements en immobilisations corporelles	14,6	18,8	-	1,1
Amortissements des immobilisations corporelles	0,6	(0,3)	0,3	33,4
Charge d'impôt	0,8	0,5	-	0,6
Charge d'intérêt	-	-	-	1,3
<u>Solde au 31 décembre 2015</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	40,7	54,4	-	95,1
Produits de licences	-	-	2,4	2,4
Résultat opérationnel	8,3	3,5	1,4	13,2
Actifs des secteurs	90,1	50,4	2,1	142,6
Passifs des secteurs	42,5	32,1	0,2	74,8
Investissements en immobilisations corporelles	0,2	2,1	-	2,8
Amortissements des immobilisations corporelles	14,4	10,9	-	25,3
Charge d'impôt	2,3	0,6	0,4	3,3
Charge d'intérêt	0,9	0,5	-	1,4

93. Les chiffres présentés ci-dessous pour chaque zone géographique sont relatifs aux sociétés implantées dans cette zone. Ils ne traduisent pas l'importance des marchés.

	<u>France</u>	<u>Europe</u> Hors France + Moyen-Orient	<u>Asie</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 31 décembre 2016</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	55,4	48,3	0,5	104,2
Produits de licences	1,6			1,6
Résultat opérationnel	2,9	8,2	(0,2)	10,9
Actifs des secteurs	103,7	65,6	0,5	169,8
Passifs des secteurs	67,8	27,7	0,1	95,6
Investissements en immobilisations corporelles	0,5	0,6		1,1
Amortissements des immobilisations corporelles	15,4	17,9	0,1	33,4
Charge d'impôt	0,9	(0,3)		0,6
Charge d'intérêt	1,0	0,3		1,3
<u>Solde au 31 décembre 2015</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	52,6	41,6	0,9	95,1
Produits de licences	2,4	-	-	2,4
Résultat opérationnel	7,0	6,4	(0,2)	13,2
Actifs des secteurs	105,8	36,1	0,7	142,6
Passifs des secteurs	57,9	16,8	0,1	74,8
Investissements en immobilisations corporelles	2,5	0,3	-	2,8
Amortissements des immobilisations corporelles	14,7	10,4	0,2	25,3
Charge d'impôt	2,5	0,8	-	3,3
Charge d'intérêt	1,1	0,3	-	1,4

94. Le chiffre d'affaires par importance des marchés se décompose comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
France	27	26
Europe ① (Hors France)	49	45
Moyen-Orient	14	14
Amérique	9	7
Asie	3	2
Afrique	<u>2</u>	<u>1</u>
	<u>104</u>	<u>95</u>

① *Y compris Israël et la Turquie*

JACQUES BOGART S.A.

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2016

OPSIONE
92, rue de Miromesnil
75 008 Paris

S & W ASSOCIES
65, rue la Boétie
75008 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **Jacques Bogart S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et provisions pour risques et charges

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisitions, des immobilisations incorporelles et des provisions pour risques et charges telles que respectivement décrites dans les notes 15 à 18, 78 et 79 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

OPSIONE

S & W ASSOCIES

Maïr Fereres

Maryse Le Goff

JACQUES BOGART S.A.

COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>PAGES</u>
Bilan	1 - 2
Compte de résultat	3 - 4
Tableau d'évolution de la situation nette	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe aux comptes annuels	7 - 24

JACQUES BOGART S.A.**BILAN ACTIF**

Au 31 décembre 2016

ACTIF	31.12.2016			31.12.2015
	Montants Bruts €	Amortissements ou provisions pour dépréciation €	Montants nets €	Montants Nets €
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions et droits similaires	<u>2 299 733</u>	<u>171 565</u>	<u>2 128 168</u>	<u>2 133 088</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>2 299 733</u>	<u>171 565</u>	<u>2 128 168</u>	<u>2 133 088</u>
Immobilisations corporelles :				
Constructions	152 449	152 449	-	-
Autres immobilisations corporelles	<u>1 205 362</u>	<u>581 070</u>	<u>624 292</u>	<u>585 578</u>
Total immobilisations corporelles	<u>1 357 811</u>	<u>733 519</u>	<u>624 292</u>	<u>585 578</u>
Immobilisations financières :				
Participations	89 498 139	68 282 967	21 215 172	21 509 480
Prêts	10 895 920	-	10 895 920	3 344
Autres immobilisations financières	<u>481 934</u>	-	<u>481 934</u>	<u>480 340</u>
Total immobilisations financières	<u>100 875 993</u>	<u>68 282 967</u>	<u>32 593 026</u>	<u>21 993 164</u>
Total actif immobilisé	<u>104 533 537</u>	<u>69 188 051</u>	<u>35 345 486</u>	<u>24 711 830</u>
Actif circulant :				
Avances et acomptes sur commandes	1 111	-	1 111	1 526
Créances clients et comptes rattachés	787 941	1 063	786 878	226 447
Autres créances	39 327 518	2 820 993	36 506 525	27 769 804
Sicav et dépôts à terme	21 214 110	1 435 458	19 778 652	26 331 679
Disponibilités	1 885 820	-	1 885 820	399 020
Charges constatées d'avance	214 722	-	214 722	212 889
Frais d'émission d'emprunt à étaler	<u>160 352</u>	-	<u>160 352</u>	<u>229 310</u>
Total actif circulant	<u>63 591 574</u>	<u>4 257 514</u>	<u>59 334 060</u>	<u>55 170 675</u>
Ecarts de conversion - actif	-	-	-	<u>88 760</u>
Total de l'actif	<u>168 125 111</u>	<u>73 445 565</u>	<u>94 679 546</u>	<u>79 971 265</u>

JACQUES BOGART S.A.**BILAN PASSIF**

Au 31 décembre 2016

PASSIF	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Capitaux propres :		
Capital social	1 194 821	1 194 821
Primes d'émissions	15 759 650	15 759 650
Réserves :		
Réserve légale	119 482	108 620
Autres réserves	25 447 991	23 564 299
Résultat net de l'exercice	<u>4 820 456</u>	<u>4 243 911</u>
Situation nette	<u>47 342 400</u>	<u>44 871 301</u>
Provisions pour risques	<u>14 008 708</u>	<u>11 000 073</u>
Total provisions pour risques et charges	<u>14 008 708</u>	<u>11 000 073</u>
Dettes :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 016 307	14 639 250
Dettes financières diverses	4 943 326	4 946 347
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	766 579	511 618
Dettes fiscales et sociales	1 121 468	964 983
Autres dettes	1 139 637	1 249 531
Produits constatés d'avance	<u>1 341 121</u>	<u>1 788 162</u>
Total dettes	<u>33 328 438</u>	<u>24 099 891</u>
Ecart de conversion - passif	-	-
Total du passif	<u>94 679 546</u>	<u>79 971 265</u>

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	€	€
Produits d'exploitation :		
Production vendue de services	<u>8 700 047</u>	<u>8 579 127</u>
Chiffre d'affaires, net	8 700 047	8 579 127
Autres produits de gestion courante	<u>248 209</u>	<u>273 700</u>
Total produits d'exploitation	<u>8 948 256</u>	<u>8 852 827</u>
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes	5 014 010	4 536 216
Impôts, taxes et versements assimilés	255 899	160 717
Salaires et traitements	2 707 719	2 608 213
Charges sociales	1 167 565	1 114 153
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	55 468	57 620
Autres charges de gestion courante	<u>2 907</u>	<u>209</u>
Total charges d'exploitation	<u>9 203 568</u>	<u>8 477 128</u>
Résultat d'exploitation	<u>(255 312)</u>	<u>375 699</u>
Produits financiers :		
Produits financiers de participations	9 502 680	5 607 520
Intérêts et produits assimilés	598 157	536 765
Différences positives de change	51	289
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	41 327	5 027
Reprises sur provisions	1 040 113	1 232 176
Autres produits financiers	<u>84 630</u>	<u>25 464</u>
Total produits financiers	<u>11 266 958</u>	<u>7 407 241</u>

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	€	€
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées	460 778	494 646
Différences négatives de change	117	4 300
Pertes sur créances liées à des participations	987 441	-
Autres charges financières	5 618	-
Dotations aux provisions	<u>4 809 749</u>	<u>5 567 012</u>
Total charges financières	<u>6 263 703</u>	<u>6 065 958</u>
Résultat financier – bénéfice/(perte)	<u>5 003 255</u>	<u>1 341 283</u>
Résultat courant avant impôts - bénéfice	<u>4 747 943</u>	<u>1 716 982</u>
Produits exceptionnels :		
Opérations en capital	452 040	2 447 040
Reprises sur provisions	<u>545 948</u>	<u>1 327 108</u>
Total produits exceptionnels	<u>997 988</u>	<u>3 774 148</u>
Charges exceptionnelles :		
Opérations de gestion	11 100	1 676
Opérations en capital	147 130	-
Dotation aux provisions	<u>3 643 343</u>	<u>2 123 480</u>
Total charges exceptionnelles	<u>3 801 573</u>	<u>2 125 156</u>
Résultat exceptionnel – bénéfice/(perte)	<u>(2 803 585)</u>	<u>1 648 992</u>
Résultat avant impôts	1 944 358	3 365 974
Participation	-	-
Impôt sur les bénéfices (charge)/produit	<u>2 876 098</u>	<u>877 937</u>
Résultat net de l'exercice - bénéfice	<u>4 820 456</u>	<u>4 243 911</u>

JACQUES BOGART S.A.

TABLEAU D'EVOLUTION DE LA SITUATION NETTE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	Capital social €	Primes d'émission €	Réserve légale €	Autres réserves €	Résultat net de l'exercice €	Situation nette €
- Capital social, entièrement libéré*	1 086 201	-	108 620	-	-	1 086 201
. Réserves et report à nouveau	-	-	108 620	23 164 070	2 536 826	25 809 516
Au 1 ^{er} janvier 2015	<u>1 086 201</u>	<u>-</u>	<u>108 620</u>	<u>23 164 070</u>	<u>2 536 826</u>	<u>26 895 717</u>
. Affectation résultat 2014	-	-	-	400 229	(400 229)	-
. Distribution de dividendes	-	-	-	-	(2 136 597)	(2 136 597)
. Augmentation de capital	108 620	15 759 650	-	-	4 243 911	15 868 270
. Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	4 243 911	4 243 911
Au 31 décembre 2015	<u>1 194 821</u>	<u>15 759 650</u>	<u>108 620</u>	<u>23 564 299</u>	<u>4 243 911</u>	<u>44 871 301</u>
. Affectation résultat 2015	-	-	10 862	1 883 692	(1 894 554)	-
. Distribution de dividendes	-	-	-	-	(2 349 357)	(2 349 357)
. Résultat de l'exercice 2016	-	-	-	-	4 820 456	4 820 456
Au 31 décembre 2016	<u>1 194 821</u>	<u>15 759 650</u>	<u>119 482</u>	<u>25 447 991</u>	<u>4 820 456</u>	<u>47 342 400</u>

Au 31/12/2016, le capital social est composé de 15 675 021 actions de € 0,0762245 chacune.

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net	4 820 456	4 243 911
Dotations aux amortissements	55 465	57 620
Dotations nettes aux provisions	6 037 413	5 177 968
Plus-value de cessions d'immobilisations	-	-
Abandon de compte-courant d'actionnaire	-	<u>(2 000 000)</u>
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	<u>10 913 334</u>	<u>7 479 499</u>
(Augmentation)/Diminution des acomptes versés sur commandes	415	(1 197)
(Augmentation)/Diminution des créances clients et comptes rattachés	(560 431)	(58 119)
Augmentation/(Diminution) des dettes fournisseurs	254 961	184 119
(Augmentation)/Diminution des autres créances	(8 580 836)	(4 032 520)
Augmentation/(Diminution) des autres dettes	<u>(400 450)</u>	<u>(388 873)</u>
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	<u>(9 286 341)</u>	<u>(4 296 590)</u>
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	<u>1 626 993</u>	<u>3 182 909</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(93 813)	(104 616)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 553	-
Recapitalisation de filiales	(2 877 047)	(4 380 184)
Augmentation et diminution d'immobilisations financières	<u>142 506</u>	<u>(1 177)</u>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	<u>(2 823 801)</u>	<u>(4 485 977)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursements emprunts et de compte courant associés	(1 625 357)	(2 401 786)
Nouveaux emprunts	11 001 055	-
Prêts accordés	(10 894 100)	-
Dividendes distribués	(2 349 357)	(2 136 597)
Augmentation de capital	-	15 868 270
Augmentation/Diminution dettes financières diverses	<u>(3 021)</u>	<u>-</u>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	<u>(3 870 780)</u>	<u>11 329 887</u>
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie d'ouverture	21 716 806	11 689 986
Trésorerie de clôture	<u>16 649 218</u>	<u>21 716 806</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<u>(5 067 588)</u>	<u>10 026 820</u>

JACQUES BOGART S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2016

Evènements de l'exercice

Arrêt de filiales étrangères

1. La société a pris la décision de l'arrêt de l'activité de sa filiale Jacques Bogart Italie. Cette filiale devrait être liquidée au cours de l'année 2017.
2. Les filiales Jacques Bogart UK et April Portugal ont été liquidées au cours de l'exercice.

Création de la filiale April GmbH

3. La société April GmbH, créée en novembre 2016, filiale à 100% de Jacques Bogart SA, a fait l'acquisition au cours du mois de décembre 2016 de 100% des titres des sociétés Parfumerie HC GmbH et Parfumerie HC Verwaltungs GmbH disposant d'un réseau de 80 parfumeries et 7 franchises principalement réparties dans les centres villes au nord de l'Allemagne.

Transactions avec les parties liées

4. La société n'a pas identifié de transactions d'importances significatives et non conclues à des conditions de marché avec les principaux actionnaires et les membres du Conseil d'administration.

Principes comptables

5. (a) Les comptes sont préparés suivant la méthode du coût historique dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, d'image fidèle, de continuité d'activité, de régularité et sincérité, de comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. Les comptes au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (Articles L.123-12 à L.123-28), du règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et applicable aux exercices clos le 31 décembre 2016.

Les principes comptables les plus importants retenus pour la préparation de ces comptes annuels sont les suivants :

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, non amorties, et de logiciels informatiques, amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties, suivant la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Les principaux taux utilisés sont les suivants :

	<u>Méthode et %</u>	<u>Nombre d'années</u>
Construction	Linéaire 5 %	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire 15 %	6 ans 2/3
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire 10 %	10 ans
Matériel de transport	Linéaire 20 %, 33,33 %	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier	Linéaire 10, 20 ou 33,33 %	10, 5 ou 3 ans

(d) Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur d'usage lorsqu'elle est inférieure. Cette dernière est déterminée en fonction de la rentabilité et des perspectives de développement des sociétés considérées, et plus généralement par référence aux objectifs poursuivis lors de leur acquisition ou leur création. De façon générale, les pertes encourues au cours des premières années d'exploitation par les filiales nouvellement créées ou rachetées sont considérées comme la contrepartie normale du développement des marques et du réseau. En cas de persistance des pertes au-delà de cette période initiale, des provisions sont constituées de façon à ramener la valeur nette des titres à leur valeur de mise en équivalence, compte tenu des survaleurs éventuellement payées en cas de rachat.

(e) Créances et dettes en devises étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, sauf pour les montants faisant l'objet d'une couverture à terme. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites à l'actif du bilan lorsqu'elles correspondent à une perte latente et au passif lorsqu'elles correspondent à un gain latent. Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat de l'exercice. Les pertes latentes, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risques.

(f) Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts bancaires sont répartis sur la durée des emprunts au prorata de leur remboursement.

(g) Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Les valeurs mobilières de placement et les comptes à terme sont valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur probable de négociation si elle est inférieure. Cette dernière est estimée par référence à la valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les S.I.C.A.V. et les certificats de dépôt. Pour les actions cotées, elle est établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédent la clôture de l'exercice.

(h) Retraites

Les engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités assimilées sont évalués sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date de clôture et tenant notamment compte de l'ancienneté et de la rotation de ces derniers, et font l'objet d'une information en annexe des comptes.

Immobilisations

6. (a) Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31.12.2016</u>
	€	€	€	€
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions et droits similaires	2 293 976	9 606	(3 849)	2 299 733
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	<u>2 293 976</u>	<u>9 606</u>	<u>(3 849)</u>	<u>2 299 733</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions	152 449	-	-	152 449
Autres immobilisations corporelles	<u>1 203 592</u>	<u>84 207</u>	<u>(82 437)</u>	<u>1 205 362</u>
Total immobilisations corporelles	<u>1 356 041</u>	<u>84 207</u>	<u>(82 437)</u>	<u>1 357 811</u>
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations	86 763 668	2 877 047	(142 576)	89 498 139
Prêts	3 344	10 894 100	(1 524)	10 895 920
Autres immobilisations financières	<u>480 340</u>	<u>1 655</u>	<u>(61)</u>	<u>481 934</u>
Total immobilisations financières	<u>87 247 352</u>	<u>13 772 802</u>	<u>(144 161)</u>	<u>100 875 993</u>
Total	<u>90 897 369</u>	<u>13 866 615</u>	<u>(230 447)</u>	<u>104 533 537</u>

(b) Les mouvements des amortissements et des provisions des immobilisations incorporelles et corporelles s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Dotations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31.12.2016</u>
	€	€	€	€
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions et droits similaires	<u>160 887</u>	<u>14 526</u>	<u>(3 848)</u>	<u>171 565</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>160 887</u>	<u>14 526</u>	<u>(3 848)</u>	<u>171 565</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions	152 449	-	-	152 449
Autres immobilisations corporelles	<u>618 015</u>	<u>40 939</u>	<u>(77 884)</u>	<u>581 070</u>
Total immobilisations corporelles	<u>770 464</u>	<u>40 939</u>	<u>(77 884)</u>	<u>733 519</u>
Total	<u>931 351</u>	<u>55 465</u>	<u>(81 732)</u>	<u>905 084</u>

Participations

7. Les participations se décomposent de la façon suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	3 264 299	3 264 299
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S.	462 774	462 774
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	6 683 328	6 683 328
Jeanne Piaubert S.A.S.	13 901 409	13 497 284
Fairtrade S.A.R.L.	6 178 759	6 178 759
Stendhal S.A.S.	32 195 048	30 034 123
Ted Lapidus S.A.S.	609 339	609 339
Distribal S.A.S.	1 751 000	1 751 000
Jacques Bogart International BV (Hollande)	5 874 506	5 874 506
Jacques Bogart Hong Kong Ltd (H.K.)	12 585	12 585
Parfulux S.A. (Belgique)	1 842 694	1 670 697
Jacques Bogart GmbH (Allemagne)	2 132 582	2 132 582
Jacques Bogart Srl (Italie)	5 326 052	5 326 052
Jacques Bogart Espana S.L.	1 209 020	1 209 020
Jacques Bogart U.K. Ltd	-	41 315
Parfums Jacques Bogart S.A.S.	534 600	534 600
Aromalux S.A.S.	1 225 000	1 160 000
I.S.D. S.A.S.	278 737	228 737
Athenaïs S.A.S.	4 500 000	4 500 000
April GmbH	25 000	-
Carven Parfums S.A.S.	1 279 000	1 279 000
Parfulux FZE Dubaï UAE	212 409	212 409
April Beauty Store, Unipessoal, LDA, Portugal	-	<u>101 261</u>
Valeur brute	89 498 139	86 763 670
Provision pour dépréciation	<u>(68 282 967)</u>	<u>(65 254 190)</u>
Valeur nette	<u>21 215 172</u>	<u>21 509 480</u>

Prêts

8. Ce poste comprend les prêts et avances consentis à des salariés :

Libellé	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Prêts à des sociétés liées	10 894 100	-
Avances permanentes	<u>1 820</u>	<u>3 344</u>
Total prêts	<u>10 895 920</u>	<u>3 344</u>

Autres immobilisations financières

9. Ce poste est composé des éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Autres titres immobilisés	66 788	66 788
Dépôts et cautionnements versés	<u>415 146</u>	<u>413 552</u>
	<u>481 934</u>	<u>480 340</u>

Créances

10. (a) Les échéances des créances au 31 décembre 2016 s'analysent de la façon suivante :

	<u>Montant total</u>	<u>Echéance</u>	
		<u>A moins d'un an</u>	<u>A plus d'un an</u>
	€	€	€
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	10 895 920	-	10 895 920
Autres immobilisations financières	481 934	-	481 934
Créances de l'actif circulant :			
Clients et comptes rattachés entreprises liées	787 941	787 941	-
Autres créances	39 327 518	39 327 518	-
Charges constatées d'avance	214 722	214 722	-
Frais d'émission d'emprunt à étaler	<u>160 352</u>	<u>68 957</u>	<u>91 395</u>
Total	<u>51 868 387</u>	<u>40 399 138</u>	<u>11 469 249</u>

Les charges constatées d'avance concernent principalement les loyers.

Prêts accordés en cours de période : 10 894 100 €

Prêts remboursés en cours de période : 1 524 €

(b) Le poste "Autres créances, net" se décompose ainsi :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Créances sur filiales françaises	32 740 227	25 692 430
Créances sur filiales étrangères	<u>4 264 538</u>	<u>3 589 598</u>
	37 004 765	29 282 028
Provisions et dépréciations	<u>(2 820 993)</u>	<u>(2 789 112)</u>
Créances sur entreprises liées, net	34 183 772	26 492 916
IS	2 144 982	1 099 460
T.V.A.	160 639	159 143
Autres, net	<u>17 132</u>	<u>18 286</u>
Total	<u>36 506 525</u>	<u>27 769 805</u>

Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

11. Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Créances clients et comptes rattachés :		
Prestations de services à facturer	720 842	218 055
Autres créances :		
Avoirs à obtenir	<u>419</u>	<u>-</u>
Total	<u>721 261</u>	<u>218 055</u>

Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

12. (a) Les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Titres cotés étrangers	2 720 713	2 378 875
Provision sur titres cotés	(1 435 458)	(637 721)
Actions Jacques Bogart	145 670	95 153
Sicav et dépôts à terme	<u>18 347 727</u>	<u>24 495 372</u>
Total	<u>19 778 651</u>	<u>26 331 679</u>

(b) Au 31 décembre 2016, la valeur liquidative du portefeuille de valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme s'élevait à € 18 347 727 (2015 : € 24 497 596).

(c) Dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par les Assemblées Générales, 11 038 actions Bogart S.A sont détenues par la société au 31 décembre 2016, soit 0,070 % du capital. Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur
Au 31 décembre 2015	<u>8 767</u>	<u>95,2</u>
Acquisition	49 368	591,4
Cession	(47 097)	(540,9)
Au 31 décembre 2016	11 038	145,7

- le prix maximum d'achat est fixé à 30 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 10 % du nombre d'actions composant le capital de la société ;

Charges constatées d'avance

13. Les charges constatées d'avance se décomposent de la façon suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Entretien	38 502	14 030
Honoraires	48 476	48 000
Locations	104 669	98 646
Assurances	2 016	3 230
Divers	<u>21 059</u>	<u>48 983</u>
	<u>214 722</u>	<u>212 889</u>

Capital social

14. Au 31 décembre 2016, le capital social était divisé en 15 675 021 actions ordinaires de € 0,0762245 chacune, soit un total de 1 194 820,94 €.

Provisions

15. Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2015</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprise sans</u>	<u>Reprise suite</u>	<u>31.12.2016</u>
	€	€	€	à des consommations €	€
<u>Provisions pour risques</u>					
Perte de change	88 760	-	(88 760)	-	-
Risques sur filiales	8 447 356	1 586 607	(434 905)	(55 155)	9 543 903
Risques reversement IS	2 282 774	1 102 545	-	-	3 385 319
Risques divers	<u>181 183</u>	<u>954 191</u>	<u>(45 687)</u>	<u>(10 200)</u>	<u>1 079 487</u>
Total provisions pour risques	<u>11 000 073</u>	<u>3 643 343</u>	<u>(569 352)</u>	<u>(65 355)</u>	<u>14 008 709</u>
<u>Autres provisions</u>					
Immobilisations financières	65 254 190	3 171 353	-	(142 576)	68 282 967
Clients	1 063	-	-	-	1 063
Autres créances	2 789 112	840 658	-	(808 776)	2 820 994
Sicav et dépôts à terme	<u>637 721</u>	<u>797 738</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 435 459</u>
Total autres provisions	<u>68 682 086</u>	<u>4 809 749</u>	<u>-</u>	<u>(951 352)</u>	<u>72 540 483</u>
Total provisions	<u>79 682 159</u>	<u>8 453 092</u>	<u>(569 352)</u>	<u>(1 016 707)</u>	<u>86 549 192</u>
Dont :					
Résultat d'exploitation		-			
Résultat financier		4 809 749	(88 760)	(951 352)	
Résultat exceptionnel		3 643 343	(480 592)	(65 355)	

Dettes

(a) Les échéances des dettes au 31 décembre 2016 s'analysent de la façon suivante :

	31.12.2015	Montant Total	Echéance 31.12.2016		
			A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	€	€	€	€	€
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :					
· concours bancaires courants et soldes créditeurs	5 013 893	5 015 253	5 015 253	-	-
· emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit	9 625 357	19 001 054	1 501 054	17 500 000	-
Compte courant actionnaire	4 500 000	4 500 000	-	4 500 000	-
Dettes financières diverses	446 347	443 326	-	-	443 326
Fournisseurs et comptes rattachés	511 618	766 579	766 579	-	-
Dettes fiscales et sociales	964 983	1 121 468	1 121 468	-	-
Autres dettes	1 249 531	1 139 637	1 139 637	-	-
Produits constatés d'avance	<u>1 788 162</u>	<u>1 341 121</u>	<u>447 041</u>	<u>894 080</u>	<u>-</u>
Total	<u>24 099 891</u>	<u>33 328 438</u>	<u>9 991 032</u>	<u>22 894 080</u>	<u>443 326</u>

Les produits constatés d'avance concernent l'étalement de la plus-value de l'usine de Pacy, cédée à une société de lease-back.

(b) La variation des emprunts et dettes financières se présente de la façon suivante :

	31.12.2015	Abandon de créances	Augmentation	Remboursement	31.12.2016
	€	€	€	€	€
Emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit	9 627 469	-	11 001 054	(1 627 469)	19 001 054
Compte courant bloqué	4 500 000	-	-	-	4 500 000
Emprunts et dettes financières divers	<u>446 347</u>	<u>-</u>	<u>2 654</u>	<u>(5 675)</u>	<u>443 326</u>
Total	<u>14 573 817</u>	<u>-</u>	<u>11 003 708</u>	<u>(1 633 144)</u>	<u>23 944 380</u>

Emprunts souscrits en cours de période : 11 003 708 €

Emprunts remboursés en cours de période : 1 633 144 €

(c) Les dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2016 s'élèvent à € 0 (2015 : € 0).

(d) Le compte courant correspond à une avance rémunérée faite par un actionnaire.

(e) Un contrat d'ouverture de crédit (RCF) d'un montant maximum en principal de 20 000 000€ a été souscrit le 14 octobre 2016 auprès d'un pool bancaire sur 4 ans, avec possibilité de prorogation d'un an, au taux EURIBOR de la durée du tirage majoré d'une marge de 1,15%. Sur cette ouverture de crédit, un montant de 11.000.000 € est utilisé au 31 décembre 2016.

Autres dettes

16. Les autres dettes s'analysent de la manière suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Comptes courants	657 926	626 173
Avoirs à établir	313 517	623 358
Autres dettes	<u>168 194</u>	<u>-</u>
Total	<u>1 139 637</u>	<u>1 249 531</u>

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

17. Les charges à payer rattachées aux postes de dettes s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 148	1 593
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 801	133 287
Dettes fiscales et sociales	621 670	588 692
Autres dettes	<u>333 139</u>	<u>623 358</u>
Total	<u>1 259 758</u>	<u>1 346 930</u>

Chiffre d'affaires

18. Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Chiffre d'affaires services :	<u>8 700 047</u>	<u>8 579 127</u>
	<u>8 700 047</u>	<u>8 579 127</u>

Produits financiers

19. Les produits financiers de participation sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Dividendes perçus concernant les entreprises liées	<u>9 502 680</u>	<u>5 607 520</u>
Total	<u>9 502 680</u>	<u>5 607 520</u>

20. Les intérêts et produits assimilés sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Intérêts concernant les entreprises liées	<u>598 157</u>	<u>536 765</u>
Total	<u>598 157</u>	<u>536 765</u>

21. Les reprises sur provision financières sont constituées des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Perte de change	88 760	129 015
Reprise de provisions sur filiales	<u>951 353</u>	<u>1 103 161</u>
Total	<u>1 040 113</u>	<u>1 232 176</u>

Charges financières

22. Les intérêts et charges assimilés sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Intérêts sur compte courant actionnaire	91 250	111 361
Intérêts versés aux établissements de crédit divers	<u>369 528</u>	<u>383 285</u>
Total	<u>460 778</u>	<u>494 646</u>

23. Les dotations aux provisions sont constituées des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Provision sur pertes de changes	-	88 760
Provisions sur titres et comptes courants filiales	<u>4 809 749</u>	<u>5 478 252</u>
Total	<u>4 809 749</u>	<u>5 567 012</u>

Produits et charges exceptionnels

24. Les produits et les charges exceptionnels sur opérations de gestion et de capital sont constitués des éléments :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Étalement de la plus-value sur l'opération de leaseback	447 040	447 040
Produits de cessions sur immobilisations financières	-	-
Abandon de créance	-	2 000 000
(Dotations)/Reprise provision reversement I.S.	(1 102 545)	895 063
(Dotations)/Reprise sur provisions filiales situation nette négative	(1 096 547)	(1 654 719)
(Dotation)/Reprise provision contrôle fiscal.	(954 191)	
(Dotation)/Reprise litige prud'hommes	55 887	(36 716)
VNC des immobilisations financières cédées	(142 577)	-
Autres	<u>(10 652)</u>	<u>(1 676)</u>
Total	<u>(2 803 585)</u>	<u>1 648 992</u>

Impôts sur les bénéfices

25. (a) La réconciliation du taux d'impôt de l'exercice s'analyse comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Impôt théorique au taux de 33, 1/3 % sur le résultat comptable avant impôt	(648 120)	(1 121 991)
Effet d'impôt des différences permanentes :		
Dividendes (y compris Q.P. frais et charges)	3 135 884	1 775 715
Provisions non déductibles	(1 839 720)	(813 735)
Produits non imposables	21 472	20 472
Charges non déductibles	(5 881)	(6 318)
Utilisation de déficit antérieur non activé	-	(14 985)
Effet d'impôt des différences temporaires	<u>(995)</u>	<u>21 790</u>
Impôt au taux de 33 1/3% sur le résultat fiscal	662 640	(139 051)
Contributions	45 607	(22 998)
Effet de l'intégration fiscale	2 151 052	1 039 986
Effet crédit d'impôt dons	16 800	-
Effet crédit d'impôt recherche	<u>-</u>	<u>-</u>
Produit/(charge) d'impôt sur les bénéfices	<u>2 876 099</u>	<u>877 937</u>

(b) La société et ses filiales françaises détenues à 95 % ou plus à l'ouverture de l'exercice ont opté pour le régime d'intégration fiscale de leurs résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le groupe fiscal et liées à l'utilisation de déficits sont constatées en produit chez la société mère. Le montant des économies d'impôts réalisées par la société mère, liées à l'utilisation de déficits de sociétés ayant réalisé des déficits et susceptibles de devenir bénéficiaires s'élève à un montant de K€uros 3 385 au 31 décembre 2016.

Ce montant est provisionné dans les comptes de la société mère en provision pour risques. Pour les sociétés filiales françaises, structurellement déficitaires, aucune provision n'est constituée pour couvrir les économies d'impôts évaluées à un montant de K€uros 11 766 réalisées par la société mère sur les déficits utilisés de ses filles du fait du caractère non probable de reversement.

(c) L'analyse de l'impôt sur les sociétés se présente ainsi au 31 décembre 2016 :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	€	€
Charges d'impôts	725 048	(68 592)
Produits d'intégration fiscale	2 151 051	946 529
Crédit d'impôts	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>2 876 099</u>	<u>877 937</u>

(d) Les créances et les dettes d'impôt différé ou d'impôt latent ne sont pas incluses dans les comptes et se présentent comme suit :

	<u>Actif/(Passif)</u>		
	<u>31.12.2015</u>	<u>Variations</u>	<u>31.12.2016</u>
	€	€	€
Organic	(1 734)	6 936	5 202
Plus-value sur OPCVM	<u>739</u>	<u>(2 957)</u>	<u>(2 218)</u>
	<u>(995)</u>	<u>3 979</u>	<u>2 984</u>

Effectif de la société et rémunération des membres des organes d'administration et de direction

26. (a) Les membres du conseil d'administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leurs fonctions au cours de la période.

(b) Les membres des organes de direction ont perçu globalement une rémunération brute de € 429 545 au titre de la période (2015 : € 412 223).

(c) L'effectif moyen de la société employé pendant la période se décompose comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Cadres, agents de maîtrise	43	41
Employés	<u>9</u>	<u>10</u>
Total	<u>52</u>	<u>51</u>

Indemnités de départ en retraite

27. Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements retraite sont les suivantes pour 2016 :

- Prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
 - Taux annuel de progression des salaires de 2 % (2% en 2015)
 - Age de départ à la retraite de 65 ans (65 ans en 2015)
 - Taux d'actualisation de 1.31 % (taux Iboxx du 31 décembre 2016) (2.03% au 31 décembre 2015).
- Les engagements en matière de pensions sont de 511 K€uros au 31 décembre 2016

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

28. La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2013, dispositif ayant les principales caractéristiques suivantes :

- un crédit d'impôt de 4 % calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013.
- un crédit d'impôt de 6% calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2014.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (article 244 quater C du CGI)
Le CICE a été comptabilisé en diminution du poste « Salaires et traitements » du compte de résultat conformément à l'avis du CNC et représente un montant de 64 416 euros.

Entreprises liées

29. Les transactions avec les entreprises liées se présentent comme suit au 31 décembre 2016 :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>Actif immobilisé</u>		
Participations nettes	21 215 172	21 509 479
Prêts	10 894 100	-
<u>Actif circulant</u>		
Créances clients et comptes rattachés	758 151	216 236
Autres créances nettes	34 183 772	26 492 916
<u>Dettes</u>		
Avoirs à établir	313 518	623 358
Emprunts et dettes financières divers	443 326	446 347
Autres dettes	657 927	568 419

- Résultat financier avec les entreprises liées :

Intérêts perçus des entreprises liées	598 157	536 765
Revenus de participation	9 502 680	5 607 520
Reprises de provisions	951 353	1 103 161
Dotations aux provisions	4 012 012	4 840 531

Engagements hors bilan

30. (a) Les engagements se résument ainsi :

▪ Cautions et lettres d'intention au profit des établissements de crédit pour un montant de 21 118 K€uros et 26 088 Knis.

(b) Crédit-bail

Au 31 décembre 2016, la société est liée par un contrat de crédit-bail portant sur l'ensemble immobilier situé à Ménilles et à Pacy sur Eure utilisé par la filiale S.F.F.P.

(i) Les immobilisations concernées et leur amortissement théorique se présentent comme suit (en milliers d'euros) :

Nature	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Cumulées	Valeur Nette
Terrains	362			362
Constructions	4 678	234	1 423	3 255
Total	5 040	234	1 423	3 617

(ii) Les engagements résultant de ce contrat se résument ainsi (en milliers d'euros) :

Redevances restant à payer			Total
<u>jusqu'à 1 an</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>à payer</u>
609	1 673	-	2 282

(c) Cautions données

(i) Lettres d'intention

Au 31 décembre 2016, la société s'était engagée principalement auprès d'établissements bancaires de certaines de ses filiales, sous forme de lettres d'intention, pour les montants suivants (en milliers d'euros) :

<u>Filiales</u>	<u>Montants</u> K€uros
▪ Stendhal S.A.S.	835
▪ Distribal S.A.S.	500
▪ Parfums Jacques Bogart S.A.S.U.	2 640
▪ April SAS	1 729
▪ Athenaïs SAS	1 940
Total	7 644

(ii) *Cautions*

La société garantit les engagements souscrits

- par les filiales étrangères suivantes dans le cadre de concours bancaires ou d'emprunts au profit d'établissements bancaires à hauteur de :

▪ April Cosmetics and Perfume Chain Stores Ltd	26 088 Knis
▪ April GmbH	4 669 K€

- Par les filiales françaises suivantes à hauteur de 6 101 K€uros au profit d'établissements bancaires :

	<u>Montants</u> K€uros
▪ Athénaïs S.A.S.	2 110
▪ APRIL S.A.S.	<u>3 991</u>
	<u>6 101</u>

(v) La société Jacques Bogart S.A. est toujours caution pour les sociétés françaises cédées dans le cadre d'opération de recentrage du groupe Bogart sur les activités de parfums et de cosmétiques dans le cadre d'emprunts et de crédit-bail immobilier à hauteur de 2 704 K€ au profit d'établissements bancaires. Les banques ont en effet maintenu les garanties données par la société Jacques Bogart S.A. Cette dernière a obtenu de la société SARIEL S.A.S. le cessionnaire, une lettre d'intention de contre garantie desdits engagements, étant précisée que les banques disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements des fonds de commerce des sociétés concernées pour les concours qui leur sont consentis.

	<u>Montants utilisés au titre de ces</u> <u>cautions au 31/12/2016</u> K€uros
<u>Cautions</u>	
▪ S.C.I. Lou Pinet	1 237
▪ Richer Montmartre S.A.S.	<u>1 190</u>
	<u>2 427</u>
<u>Lettre d'intention</u>	
▪ Jacquelot	<u>277</u>
	<u>2 704</u>
Total	<u>2 704</u>

(d) Effets escomptés non échus
Au 31 décembre 2016, il n'existait aucun effet escompté non échu
(2015 : € -).

(e) Opérations sur devises
Au 31 décembre 2016, il n'existait aucun engagement correspondant à des ventes à terme en couverture de transactions commerciales.

(f) Litiges

La société est engagée dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas, et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital (a)	Capitaux propres autres que le capital (a)	Quote-part du capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus - Bruts	Valeur comptable des titres détenus - Nettes	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montants des cutions et avances fournis par la société (a)	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (b)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos) (b)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (b)	Observations
Parfums Ted Lapidus S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 390 076 472	381 250	3 784 473	100	3 264 299	3 264 299	210	-	8 196 136	1 954 643	2 000 000	
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 335 005 583	462 929	860 108	100	462 774	462 774	5 741	-	5 579 546	73 492	-	
Distribal S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 438 572 299	150 000	113 031	100	1 751 000	176 112	1 111 695	500 000	748 169	(86 919)	-	
Faitrade S.A.R.L. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 384 944 591	62 565	102 963	99	6 178 759	0	357 755	-	17 180	(310 557)	-	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 145 030€
Stendhal S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 672 016 292	152 500	119 289	100	3 219 548	0	7 837 983	835 000	2 434 646	(2 262 270)	-	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 1 990 481€
Institut Jeanne Paubert S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 303 411 698	228 750	562 763	100	6 663 328	4 205 328	-	-	0	91 921	105 000	
Jeanne Paubert S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 392 557 203	152 500	182 993	100	13 901 409	0	9 844 641	-	4 242 523	(588 709)	-	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 253 215€
Ted Lapidus S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 402 926 794	152 500	1 357 842	100	609 339	609 339	2 974	-	169 185	701 454	800 000	
Caren Parfums S.A.S. 76-78, av. des Champs-Élysées - 75008 Paris N° Siren 523 797 306	150 000	64 605	100	1 279 000	1 279 000	4 553 720	-	4 552 092	(901 786)	-	
L. Bogart Hong Kong Ltd. Unit A, 15/F, Wihbase Centre, 208 Queen's Road Central, Hong Kong	24 464	(2 505 557)	100	12 585	0	25 473	-	551 503	(481 003)	-	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 25 473€
Jacques Bogart (Italie) S.R.L. Piazza San Giovanni Battista alla Crozza 1 20147 Milan	54 000	(779 584)	100	5 326 052	0	160 000	-	106 636	(400 526)	-	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 150 000€
Parfleur S.A. Paresem Business Park -18A Bd Paresem 1070 Bruxelles (Anderlecht)	150 000	16 745	100	1 842 694	61 474	5 000	-	530 677	(105 270)	-	
Jacques Bogart España S.L. Capitan Hays 60 – Entrepalms Oficina 1 – 28020 Madrid – Espanne	604 005	(5 051 866)	100	1 209 020	0	5 000	-	3 330 270	(803 786)	-	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 5 000€
Jacques Bogart GmbH Kornranweg 1 – 65201 Wiesbaden – Allemagne	27 516	(118 006)	51	2 132 582	10 332	-	-	1 911 898	111 747	91 800	
April Parfums GmbH Miltstr. 2 30690 Barsinghausen - Allemagne	25 000	-	100	25 000	25 000	10 921 081	4 668 900	0	(226 830)	-	

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Parfums Jacques Bogart S.A.S.U. 76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 443 538 327	534 600	2 436 413	100	534 600	534 600	8 494	2 640 000	17 643 497	3 865 959	2 673 000	
Jacques Bogart International B.V. Parkaan 34 – 3016 BC Rotterdam Aromalux S.A.S 76-78, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 487 802 847	68 067	2 389 311	100	5 874 506	5 874 506	2 563 283	-	0	516 693	2 800 000	Les prêts sont dépréciés à hauteur de 174 400€
International Selective Distribution (ISD) 76-78, avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris N° Siren 484 941 497	40 000	8 015	100	1 225 000	0	278 202	-	118 641	(222 415)		Les prêts sont dépréciés à hauteur de 67 356€
Athenais S.A.S Centre commercial - Casino Plan de Campagne 13480 Cahrias N° Siren 950 425 249	77 000	3 370 239	100	4 500 000	4 500 000	2 726 950	4 050 000	17 219 366	(213 655)		
Partilux Dubai JAFZA LB 03 119, Jebel Ali Free Zone, P. O. Box: 17388, Dubai, U.A.E. N° Siren	258 220	745 580	100	212 409	212 409	425 922	-	3 454 085	1 301 203	1 032 880	

(a) Pour les sociétés étrangères les montants sont convertis au cours du 31 décembre 2016.

(b) Pour les sociétés étrangères les montants sont convertis au cours moyen de l'année 2016.

Pour la filiale Jacques Bogart Hong Kong, les taux utilisés sont :

clôture : 1 dollar HK = 0,12232€

moyen : 1 dollar HK = 0,11541€

Pour la filiale Partilux FZE, les taux utilisés sont :

clôture : 1 AED = 0,25822€

moyen : 1 AED = 0,24619€

**TABLERAU DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
	€	€	€	€	€
(a) Capital en fin d'exercice					
- Capital social	1 086 201	1 086 201	1 086 201	1 194 821	1 194 821
- Nombre d'actions ordinaires	712 501	712 501	712 501	15 675 021	15 675 021
(b) Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	9 417 768	9 170 258	8 793 140	8 579 127	8 700 047
- Résultat avant impôt, participation amortissements et provisions	10 361 181	9 430 496	12 551 582	8 554 803	8 866 856
- Participation des salariés	-	-	(45 240)	-	-
- Impôt sur les bénéfices	1 138 174	589 969	326 313	877 937	2 876 098
- Résultat net de l'exercice	5 955 479	7 821 411	2 536 826	4 243 911	4 820 456
- Résultat distribué	5 955 479	2 351 253	2 137 503	2 351 253	2 508 003
(c) Résultats par action					
- Résultat après impôt et participation, mais avant amortissements et provision	16,14	14,06	18,01	0,60	0,75
- Résultat net de l'exercice	8,36	10,98	3,56	0,27	0,31
- Dividende net attribué par action	17,55	3,30	3,00	0,15	0,16
(d) Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	62	59	58	51	52
- Masse salariale de l'exercice	2 954 170	2 701 372	2 666 266	2 608 213	2 707 719
- Avantages sociaux de l'exercice	1 286 737	1 149 054	1 114 765	1 114 153	1 167 565

JACQUES BOGART S.A

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Opsione
92, Rue de Miromesnil
75008 Paris

S & W Associés
65, Rue la Boétie
75008 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76-78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur:

- Le contrôle des comptes annuels de la société **Jacques Bogart S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation et des provisions pour risques et charges, telles que respectivement décrites dans les notes 5d) et 15 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

Opsione

S & W Associés

Mair Fereres

Maryse Le Goff